

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1679

12 juillet 2013

### SOMMAIRE

Airfield S.A. ....	80577	Promobelle .....	80581
Atom MEPCO S.C.A. ....	80546	QM Holdings 5 S.à r.l. ....	80584
Caspian Grill s.à.r.l. ....	80579	R-Cube .....	80587
CF Fukoku Luxembourg S.A. ....	80579	Redinsco S.A. ....	80586
Ginge - Kerr - Luxembourg S.A. ....	80580	Reichert Transporte S.à.r.l. ....	80582
Infinitec Group S.à r.l. ....	80586	Ristretto Investments S.à r.l. ....	80587
Intesa Sanpaolo Servitia S.A. ....	80581	Ritchie Bros. Holdings Luxembourg S.à r.l. .....	80583
Lanthea Holding S.A.-SPF .....	80577	R.P.-Ema-Lux S.à r.l. ....	80583
Les Rives du Lac S.A. ....	80578	Samanco S.A., SPF .....	80589
LISA Lux S.A. ....	80578	Scandinavian Touch Invest S.A. ....	80590
Luxembourgeoise de Construction Immo- bilière S.A. ....	80580	Seema II S.à r.l. ....	80592
Lux-Monte S.à r.l. ....	80586	Selux S.A. ....	80591
Manzana S.à r.l. ....	80583	Senoufo S.A., SPF .....	80589
Maron International S.A. ....	80582	Septima Immobilienbeteiligungs S.à r.l. .....	80591
MDP Invest S.A. ....	80585	Silver Sea Properties (Leamington Spa) S.à r.l. ....	80590
Mimosas S.A. ....	80582	Simpliss'Immo S.à r.l. ....	80590
Momentum Reinsurance Worldwide S.A. .....	80588	SKS Luxembourg Sàrl .....	80592
Monier Holdings S.C.A. ....	80583	Société de Climatisation .....	80590
Myorigo S.à r.l. ....	80587	Société du Parking de l'Avenue Monterey S.A., en abrégé S.P.A.M. S.A. ....	80588
Najade S.A. ....	80581	Special Solutions S.A. ....	80590
Northland Resources S.A. ....	80585	Sperber Verwaltungsgesellschaft S.à r.l. .....	80589
Nouvelle Etoile S.A. ....	80584	Spork S.à r.l. ....	80591
Novenergia Renewables Portfolio S.A. ...	80584	Statuto Lux Holding S.à r.l. ....	80589
OCSiAI S.à r.l. ....	80584	Stena International S.à r.l. ....	80592
Odagon S.A. ....	80585	Stena Investment S.à r.l. ....	80592
Old Town .....	80578	Unitec S.A. ....	80577
OMA Spf S.A. ....	80579		
Omnia Logistik s.à r.l. ....	80585		
Organik Luxembourg S.A. ....	80588		
PLAFOSUD Luxembourg .....	80580		

**Atom MEPCO S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 171.821.

(N.B La version anglaise est publiée au Mémorial C-N° 1678 du 12 juillet 2013.)

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le dix-sept mai,

Par-devant le soussigné Maître Joseph Elvinger, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire d'"Atom MEPCO S.C.A." (ci-après, la "Société"), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.171821 et constituée par un acte notarié du notaire soussigné en date du 27 septembre 2012. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 30 octobre 2012, numéro 2664 (p. 127838) et n'ont pas été modifiés depuis.

Flora Gibert, clerk de notaire dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, a agi en tant que Président de l'assemblée avec l'accord de l'assemblée.

Le Président a nommé Sara Lecomte dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que Secrétaire.

L'assemblée a élu Sara Lecomte, pour agir en tant que Scrutateur.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président demande au notaire soussigné d'acter que:

Les actionnaires présents ou représentés (les "Actionnaires") et le nombre d'actions détenues par eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les Actionnaires ou leur mandataire, le bureau et le notaire. Cette liste, ensemble avec les formulaires de procuration, signées ne varietur, seront enregistrées avec cet acte.

Il ressort de la liste de présence que l'action (1) de commandité et l'action (1) de commanditaire détenues par l'Actionnaire Commandité, les trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (3,099,998) actions de commanditaires de l'Associé Commanditaire représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées à l'assemblée par des mandataires. Les Actionnaires ont déclaré avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée en avance et ont renoncé aux formalités et exigences de convocation. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Augmentation du capital sociale à concurrence de cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 108.437,50) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à cent trente-neuf mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 139.437,50) par l'émission et la création d'un nombre total de dix millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante (10.843.750) nouvelles actions de commanditaires ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et divisées en nouvelles sous-catégories d'actions et avec une prime d'émission et ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts, tels que modifiés.

Déclaration par les Actionnaires qu'ils ont reçu et accepté un rapport émis par le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité agissant en tant que gérant commandité de la Société (tel que requis par l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée) et décision de renoncer, et si approprié, annuler leur droit préférentiel de souscrire aux nouvelles actions.

*Souscription et Paiement*

2. Décision de réduire le capital social de la Société d'un montant de trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'Euros (EUR 30.999,99) afin de le porter de son montant actuel de cent trente-neuf mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 139.437,50) à cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante et un centimes d'Euros (EUR 108.437,51) par l'annulation de trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (3.099.998) actions de commanditaire détenues par KKR Global Infrastructure Investors L.P. et une (1) action de commanditaire détenue par l'Actionnaire Commandité.

Déclaration par les Actionnaires (autre que KKR Global Infrastructure Investors L.P. et l'Actionnaire Commandité) en relation avec la renonciation de tous droits qu'ils ont de participer à la réduction de capital dont il est fait référence ci-dessus, ainsi que d'avoir leurs actions annulée proportionnellement à leur participation dans la Société.

3. Décision de modifier en conséquence l'article 5.1 des Statuts.

4. Création d'un capital autorisé et introduction d'une clause de capital autorisé dans les Statuts.

Déclaration par les Actionnaires qu'ils ont reçu et accepté un rapport (le "Rapport de Capital Autorisé") émis par le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité agissant en tant que gérant commandité de la Société (tel que requis

par l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée) relatif à l'introduction d'une clause de capital autorisé dans les Statuts de la Société et la possibilité donnée au conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité agissant comme gérant commandité de la Société de limiter et annuler le droit préférentiel de souscription des actionnaires.

5. Refonte totale des Statuts.

6. Divers

L'assemblée générale des Actionnaires, après délibération, approuve à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 108.437,50) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) à cent trente-neuf mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 139.437,50) par l'émission et la création de dix millions huit cent quarante-trois mille sept cent cinquante (10.843.750) nouvelles actions de commanditaire (ensemble dénommées les "Nouvelles Actions") divisées en catégories d'actions telles que mentionnées ci-dessous, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et avec une prime d'émission d'un montant total d'un million trois cent cinquante et un mille cinq cent soixante-deux Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 1.351.562,50) relative à la catégorie alphabétique d'actions concernée et ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts, tels que modifiés par la Cinquième Résolution, par un apport en numéraire.

Les Actionnaires déclarent qu'ils ont reçu et accepté un rapport émis par le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité agissant en tant que gérant commandité de la Société (tel que requis par l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915")) et décident de renoncer, et si approprié, annuler leur droit préférentiel de souscrire les Nouvelles Actions en vertu de cette résolution conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi de 1915.

Les Nouvelles Actions sont souscrites comme suit:

Mr Yves Lederer, dont les actions ont été acquises par l'intermédiaire de son compte Plan Epargne Actions détenu auprès de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild.

Nombre d'actions de Catégorie MA1	Nombre d'actions de Catégorie MA2	Nombre d'actions de Catégorie MA3	Nombre d'actions de Catégorie MA4	Nombre d'actions de Catégorie MA5	Nombre d'actions de Catégorie MA6	Nombre d'actions de Catégorie MA7
deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)

Nombre d'actions de Catégorie MA8	Nombre d'actions de Catégorie MA9	Nombre d'actions de Catégorie MA10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750)	vingt-six mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 26.875,-)	deux cent soixante-trois mille cent vingt-cinq Euros et un centime d'Euro (EUR 263.125,01)	deux cent quatre-vingt-dix mille Euros et un centime d'Euro (EUR 290.000,01)

Mr Hubert Lhoir

Nombre d'actions de Catégorie MB1	Nombre d'actions de Catégorie MB2	Nombre d'actions de Catégorie MB3	Nombre d'actions de Catégorie MB4	Nombre d'actions de Catégorie MB5	Nombre d'actions de Catégorie MB6	Nombre d'actions de Catégorie MB7
trente-cinq mille deux cent seize (35.216)	trente-cinq mille deux cent quinze (35.215)					

Nombre d'actions de Catégorie MB8	Nombre d'actions de Catégorie MB9	Nombre d'actions de Catégorie MB10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
trente-cinq mille deux cent quinze (35.215)	trente-cinq mille deux cent quinze (35.215)	trente-cinq mille deux cent quinze (35.215)	trois mille cinq cent vingt et un Euros et cinquante-six centimes d'Euros (EUR 3.521,56)	trente-quatre mille quatre cent soixante-dix-huit Euros et cinquante-trois centimes d'Euros (EUR 34.478,53)	trente-huit mille Euros et neuf centimes d'Euros (EUR 38.000,09)

Ms Daniele Lhoir

Nombre d'actions de Catégorie MB1	Nombre d'actions de Catégorie MB2	Nombre d'actions de Catégorie MB3	Nombre d'actions de Catégorie MB4	Nombre d'actions de Catégorie MB5	Nombre d'actions de Catégorie MB6	Nombre d'actions de Catégorie MB7
cinquante-cinq mille huit (55.008)	cinquante-cinq mille sept (55.007)					

  

Nombre d'actions de Catégorie MB8	Nombre d'actions de Catégorie MB9	Nombre d'actions de Catégorie MB10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
cinquante-cinq mille sept (55.007)	cinquante-cinq mille sept (55.007)	cinquante-cinq mille sept (55.007)	cinq mille cinq cents Euros et soixante-seize centimes d'Euros (EUR 5.500,76)	cinquante-trois mille huit cent cinquante-six Euros et vingt-huit centimes d'Euros (EUR 53.856,28)	cinquante-neuf mille trois cent cinquante-sept Euros et quatre centimes d'Euros (EUR 59.357,04)

Mr Frédéric Turin, dont les actions sont enregistrées auprès de la société comme inscrites dans un Plan Epargne Actions.

Nombre d'actions de Catégorie MC1	Nombre d'actions de Catégorie MC2	Nombre d'actions de Catégorie MC3	Nombre d'actions de Catégorie MC4	Nombre d'actions de Catégorie MC5	Nombre d'actions de Catégorie MC6	Nombre d'actions de Catégorie MC7
cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929)	cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928)					

  

Nombre d'actions de Catégorie MC8	Nombre d'actions de Catégorie MC9	Nombre d'actions de Catégorie MC10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928)	cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928)	cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928)	seize mille huit cent quatre-vingt-douze Euros et quatre-vingt-six centimes d'Euros (EUR 16.892,86)	cent soixante-cinq mille trois cent quatre-vingt-douze Euros et quatre-vingt-huit centimes d'Euros (EUR 165.392,88)	cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatre-vingt-cinq Euros et soixante-quatorze centimes d'Euros (EUR 182.285,74)

Mr Frédéric Turin, dont les actions sont enregistrées auprès de la société comme inscrites dans un Plan Epargne \*Actions.

Nombre d'actions de Catégorie MDA1	Nombre d'actions de Catégorie MDA2	Nombre d'actions de Catégorie MDA3	Nombre d'actions de Catégorie MDA4	Nombre d'actions de Catégorie MDA5	Nombre d'actions de Catégorie MDA6	Nombre d'actions de Catégorie MDA7
soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571)	soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571)	soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571)	soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571)	soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571)	soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571)	soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572)



Nombre d'actions de Catégorie MDC8	Nombre d'actions de Catégorie MDC9	Nombre d'actions de Catégorie MDC10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport	
quatre-vingt-un mille deux cent cinquante (81.250)	quatre-vingt-un mille deux cent cinquante (81.250)	quatre-vingt-un mille deux cent cinquante (81.250)	huit mille cent vingt-cinq Euros (EUR 8.125,-)	cent vingt et un mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 121.875,-)	cent trente mille Euros (EUR 130.000,-)	
Mr. Thierry Boularan						
Nombre d'actions de Catégorie MDD1	Nombre d'actions de Catégorie MDD2	Nombre d'actions de Catégorie MDD3	Nombre d'actions de Catégorie MDD4	Nombre d'actions de Catégorie MDD5	Nombre d'actions de Catégorie MDD6	Nombre d'actions de Catégorie MDD7
quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)				
Nombre d'actions de Catégorie MDD8	Nombre d'actions de Catégorie MDD9	Nombre d'actions de Catégorie MDD10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport	
quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quatre mille trois cent quinze Euros (EUR 4.375,-)	soixante-cinq mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 65.625,-)	soixante-dix mille Euros (EUR 70.000,-)	
Mr. Louis Care						
Nombre d'actions de Catégorie MDE1	Nombre d'actions de Catégorie MDE2	Nombre d'actions de Catégorie MDE3	Nombre d'actions de Catégorie MDE4	Nombre d'actions de Catégorie MDE5	Nombre d'actions de Catégorie MDE6	Nombre d'actions de Catégorie MDE7
quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)				
Nombre d'actions de Catégorie MDE8	Nombre d'actions de Catégorie MDE9	Nombre d'actions de Catégorie MDE10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport	
quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750)	quatre mille trois cent quinze Euros (EUR 4.375,-)	soixante-cinq mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 65.625,-)	soixante-dix mille Euros (EUR 70.000,-)	
Mr. Thierry Goyet						
Nombre d'actions de Catégorie MDF1	Nombre d'actions de Catégorie MDF2	Nombre d'actions de Catégorie MDF3	Nombre d'actions de Catégorie MDF4	Nombre d'actions de Catégorie MDF5	Nombre d'actions de Catégorie MDF6	Nombre d'actions de Catégorie MDF7
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)
Nombre d'actions de Catégorie MDF8	Nombre d'actions de Catégorie MDF9	Nombre d'actions de Catégorie MDF10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport	
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3.125,-)	quarante-six mille huit cent quinze Euros (EUR 46.875,-)	cinquante mille Euros (EUR 50.000,-)	

## Mr. Raphael Sendzik

Nombre d'actions de Catégorie MDG1	Nombre d'actions de Catégorie MDG2	Nombre d'actions de Catégorie MDG3	Nombre d'actions de Catégorie MDG4	Nombre d'actions de Catégorie MDG5	Nombre d'actions de Catégorie MDG6	Nombre d'actions de Catégorie MDG7
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)

Nombre d'actions de Catégorie MDG8	Nombre d'actions de Catégorie MDG9	Nombre d'actions de Catégorie MDG10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3.125,-)	quarante-six mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 46.875,-)	cinquante mille Euros (EUR 50.000,-)

## Mr. Ronan Keryer

Nombre d'actions de Catégorie MDH1	Nombre d'actions de Catégorie MDH2	Nombre d'actions de Catégorie MDH3	Nombre d'actions de Catégorie MDH4	Nombre d'actions de Catégorie MDH5	Nombre d'actions de Catégorie MDH6	Nombre d'actions de Catégorie MDH7
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)

Nombre d'actions de Catégorie MDH8	Nombre d'actions de Catégorie MDH9	Nombre d'actions de Catégorie MDH10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3.125,-)	quarante-six mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 46.875,-)	cinquante mille Euros (EUR 50.000,-)

## Mr. Christian Mennessier

Nombre d'actions de Catégorie MDI1	Nombre d'actions de Catégorie MDI2	Nombre d'actions de Catégorie MDI3	Nombre d'actions de Catégorie MDI4	Nombre d'actions de Catégorie MDI5	Nombre d'actions de Catégorie MDI6	Nombre d'actions de Catégorie MDI7
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)

Nombre d'actions de Catégorie MDI8	Nombre d'actions de Catégorie MDI9	Nombre d'actions de Catégorie MDI10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3.125,-)	quarante-six mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 46.875,-)	cinquante mille Euros (EUR 50.000,-)

Mr. Frederic Michelet

Nombre d'actions de Catégorie MDJ1	Nombre d'actions de Catégorie MDJ2	Nombre d'actions de Catégorie MDJ3	Nombre d'actions de Catégorie MDJ4	Nombre d'actions de Catégorie MDJ5	Nombre d'actions de Catégorie MDJ6	Nombre d'actions de Catégorie MDJ7
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)
Nombre d'actions de Catégorie MDJ8	Nombre d'actions de Catégorie MDJ9	Nombre d'actions de Catégorie MDJ10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport	
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3.125,-)	quarante-six mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 46.875,-)	cinquante mille Euros (EUR 50.000,-)	

Mr. Jean-Baptiste Angebault

Nombre d'actions de Catégorie MDK1	Nombre d'actions de Catégorie MDK2	Nombre d'actions de Catégorie MDK3	Nombre d'actions de Catégorie MDK4	Nombre d'actions de Catégorie MDK5	Nombre d'actions de Catégorie MDK6	Nombre d'actions de Catégorie MDK7
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)
Nombre d'actions de Catégorie MDK8	Nombre d'actions de Catégorie MDK9	Nombre d'actions de Catégorie MDK10	Total de la valeur nominale	Total de la prime d'émission	Total de l'apport	
trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trente et un mille deux cent cinquante (31.250)	trois mille cent vingt-cinq Euros (EUR 3.125,-)	quarante-six mille huit cent soixante-quinze Euros (EUR 46.875,-)	cinquante mille Euros (EUR 50.000,-)	

Le montant total de l'apport d'un million quatre cent soixante mille Euros (EUR 1.460.000,-) est alloué comme suit: (i) cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 108.437,50) sont alloués au capital social de la Société et (ii) un million trois cent cinquante et un mille cinq cent soixante-deux Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 1.351.562,50) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société conformément à l'article 5.4 des Statuts tels que modifiés par la Cinquième Résolution.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'apport a été produite au notaire soussigné.

#### Deuxième résolution

Les Actionnaires décident de réduire le capital social de la Société à concurrence de trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes d'Euros (EUR 30.099,99) afin de la porter de son montant actuel de cent trente-neuf mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante centimes d'Euros (EUR 139.437,50) à cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante et un centimes d'Euros (EUR 108.437,51) par l'annulation de trois millions quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (3.099.998) actions de commanditaires détenues par KKR Global Infrastructure Investors L.P. et une (1) action de commanditaire détenue par l'Actionnaire Commandité, et le paiement à KKR Global Infrastructure Investors L.P. et à l'Actionnaire Commandité de la valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0.01-) sur chaque action ainsi annulée (le "Montant d'Annulation").

Les Actionnaires prennent note et approuvent que le Montant d'Annulation sera payé par la Société aux détenteurs d'actions de commandité annulées par un paiement en espèce.

#### Renonciation par tous les actionnaires

Les Actionnaires (autres que KKR Global Infrastructure Investors L.P. et l'Actionnaire Commandité) déclarent renoncer à tout droit de participer à la réduction de capital dont il est fait référence ci-dessus, ainsi que d'avoir leurs actions annulée proportionnellement à leur participation dans la Société.

### *Délai de remboursement*

Selon l'article 69 (2) de la Loi de 1915, telle que modifiée, qui établit une protection légale en faveur des créanciers de la Société, au cas où la réduction de capital social doit être effectuée au moyen d'un remboursement aux actionnaires ou d'une renonciation de leur obligation de libérer leur actions, les créanciers dont les créances sont antérieures à la publication de ce procès-verbal de l'assemblée dans le Mémorial peuvent, endéans les 30 jours de cette publication, demander la constitution d'une garantie au juge président la chambre du Tribunal d'Arrondissement traitant des matières commerciales et siégeant en référé. Le président peut seulement rejeter une telle demande si le créancier a déjà reçu des garanties adéquates ou si une telle garantie n'est pas nécessaire, compte-tenu des biens de la Société.

### *Troisième résolution*

Suite à la résolution ci-dessus relative à l'augmentation de capital et à la résolution relative à la réduction de capital dans la Société, les Actionnaires décident de modifier l'article 5.1 des Statuts qui se lira comme suit:

#### **5. "Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante et un centimes d'Euros (EUR 108.437,51) représenté par une (1) action de commandité ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) ("Action de Commandité") détenue par l'actionnaire commandité et les actions de commanditaire ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune détenues par les actionnaires commanditaires comme suit:

5.1.1 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA1 (les "Actions de Catégorie MA1");

5.1.2 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA2 (les "Actions de Catégorie MA2");

5.1.3 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA3 (les "Actions de Catégorie MA3");

5.1.4 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA4 (les "Actions de Catégorie MA4");

5.1.5 [deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA5 (les "Actions de Catégorie MA5");

5.1.6 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA6 (les "Actions de Catégorie MA6");

5.1.7 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA7 (les "Actions de Catégorie MA7");

5.1.8 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA8 (les "Actions de Catégorie MA8");

5.1.9 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA9 (les "Actions de Catégorie MA9");

5.1.10 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA10 (les "Actions de Catégorie MA10");

5.1.11 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB1 (les "Actions de Catégorie MB1");

5.1.12 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB2 (les "Actions de Catégorie MB2");

5.1.13 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB3 (les "Actions de Catégorie MB3");

5.1.14 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB4 (les "Actions de Catégorie MB4");

5.1.15 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB5 (les "Actions de Catégorie MB5");

5.1.16 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB6 (les "Actions de Catégorie MB6");

5.1.17 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB7 (les "Actions de Catégorie MB7");

5.1.18 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB8 (les "Actions de Catégorie MB8");

5.1.19 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB9 (les "Actions de Catégorie MB9");

5.1.20 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB10 (les "Actions de Catégorie MB10");

5.1.21 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC1 (les "Actions de Catégorie MC1");

- 5.1.22 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC2 (les "Actions de Catégorie MC2");
- 5.1.23 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC3 (les "Actions de Catégorie MC3");
- 5.1.24 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC4 (les "Actions de Catégorie MC4");
- 5.1.25 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC5 (les "Actions de Catégorie MC5");
- 5.1.26 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC6 (les "Actions de Catégorie MC6");
- 5.1.27 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC7 (les "Actions de Catégorie MC7");
- 5.1.28 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC8 (les "Actions de Catégorie MC8");
- 5.1.29 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC9 (les "Actions de Catégorie MC9");
- 5.1.30 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC10 (les "Actions de Catégorie MC10");
- 5.1.31 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA1 (les "Actions de Catégorie MDA1");
- 5.1.32 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA2 (les "Actions de Catégorie MDA2");
- 5.1.33 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA3 (les "Actions de Catégorie MDA3");
- 5.1.34 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA4 (les "Actions de Catégorie MDA4");
- 5.1.35 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA5 (les "Actions de Catégorie MDA5");
- 5.1.36 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA6 (les "Actions de Catégorie MDA6");
- 5.1.37 soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) actions de catégorie MDA7 (les "Actions de Catégorie MDA7");
- 5.1.38 soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) actions de catégorie MDA8 (les "Actions de Catégorie MDA8");
- 5.1.39 soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) actions de catégorie MDA9 (les "Actions de Catégorie MDA9");
- 5.1.40 soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) actions de catégorie MDA10 (les "Actions de Catégorie MDA10");
- 5.1.41 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB1 (les "Actions de Catégorie MDB1 ");
- 5.1.42 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB2 (les "Actions de Catégorie MDB2");
- 5.1.43 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB3 (les "Actions de Catégorie MDB3");
- 5.1.44 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB4 (les "Actions de Catégorie MDB4");
- 5.1.45 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB5 (les "Actions de Catégorie MDB5");
- 5.1.46 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB6 (les "Actions de Catégorie MDB6");
- 5.1.47 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB7 (les "Actions de Catégorie MDB7");
- 5.1.48 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB8 (les "Actions de Catégorie MDB8");
- 5.1.49 quarante-cinq mille quatre cent une (45.401) actions de catégorie MDB9 (les "Actions de Catégorie MDB9");
- 5.1.50 quarante-cinq mille quatre cent une (45.401) actions de catégorie MDB10 (les "Actions de Catégorie MDB10");
- 5.1.51 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC1 (les "Actions de Catégorie MDC1 ");
- 5.1.52 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC2 (les "Actions de Catégorie MDC2");
- 5.1.53 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC3 (les "Actions de Catégorie MDC3");
- 5.1.54 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC4 (les "Actions de Catégorie MDC4");
- 5.1.55 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC5 (les "Actions de Catégorie MDC5");
- 5.1.56 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC6 (les "Actions de Catégorie MDC6");
- 5.1.57 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC7 (les "Actions de Catégorie MDC7");
- 5.1.58 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC8 (les "Actions de Catégorie MDC8");



- 5.1.101 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH1 (les "Actions de Catégorie MDH1");
- 5.1.102 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH2 (les "Actions de Catégorie MDH2");
- 5.1.103 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH3 (les "Actions de Catégorie MDH3");
- 5.1.104 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH4 (les "Actions de Catégorie MDH4");
- 5.1.105 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH5 (les "Actions de Catégorie MDH5");
- 5.1.106 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH6 (les "Actions de Catégorie MDH6");
- 5.1.107 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH7 (les "Actions de Catégorie MDH7");
- 5.1.108 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH8 (les "Actions de Catégorie MDH8");
- 5.1.109 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH9 (les "Actions de Catégorie MDH9");
- 5.1.110 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDH10 (les "Actions de Catégorie MDH10");
- 5.1.111 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI1 (les "Actions de Catégorie MDI1");
- 5.1.112 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI2 (les "Actions de Catégorie MDI2");
- 5.1.113 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI3 (les "Actions de Catégorie MDI3");
- 5.1.114 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI4 (les "Actions de Catégorie MDI4");
- 5.1.115 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI5 (les "Actions de Catégorie MDI5");
- 5.1.116 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI6 (les "Actions de Catégorie MDI6");
- 5.1.117 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI7 (les "Actions de Catégorie MDI7");
- 5.1.118 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI8 (les "Actions de Catégorie MDI8");
- 5.1.119 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI9 (les "Actions de Catégorie MDI9");
- 5.1.120 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDI10 (les "Actions de Catégorie MDI10");
- 5.1.121 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ1 (les "Actions de Catégorie MDJ1");
- 5.1.122 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ2 (les "Actions de Catégorie MDJ2");
- 5.1.123 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ3 (les "Actions de Catégorie MDJ3");
- 5.1.124 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ4 (les "Actions de Catégorie MDJ4");
- 5.1.125 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ5 (les "Actions de Catégorie MDJ5");
- 5.1.126 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ6 (les "Actions de Catégorie MDJ6");
- 5.1.127 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ7 (les "Actions de Catégorie MDJ7");
- 5.1.128 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ8 (les "Actions de Catégorie MDJ8");
- 5.1.129 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ9 (les "Actions de Catégorie MDJ9");
- 5.1.130 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ10 (les "Actions de Catégorie MDJ10");
- 5.1.131 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK1 (les "Actions de Catégorie MDK1");
- 5.1.132 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK2 (les "Actions de Catégorie MDK2");
- 5.1.133 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK3 (les "Actions de Catégorie MDK3");
- 5.1.134 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK4 (les "Actions de Catégorie MDK4");
- 5.1.135 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK5 (les "Actions de Catégorie MDK5");
- 5.1.136 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK6 (les "Actions de Catégorie MDK6");
- 5.1.137 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK7 (les "Actions de Catégorie MDK7");
- 5.1.138 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK8 (les "Actions de Catégorie MDK8");
- 5.1.139 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK9 (les "Actions de Catégorie MDK9");
- 5.1.140 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK10 (les "Actions de Catégorie MDK10")."

#### Quatrième résolution

Les Actionnaires décident de créer un capital non émis mais autorisé et de modifier l'article 5 des Statuts par l'insertion des paragraphes 5.2.1, 5.2.2 et 5.2.3, qui doivent être lu comme il suit:

"5.2.1. Le capital autorisé, mais non émis et non souscrit, de la Société (le "Capital Autorisé") est de vingt-cinq mille Euros (25.000,- EUR).

5.2.2. Le Gérant Commandité est autorisé à émettre de temps à autre des Actions de Commanditaires (les "Actions Emises par le Gérant Commandité") dans les limites du Capital Autorisé comme suit:

(a) l'autorisation susmentionnée expirera cinq ans à partir du 17 mai 2013 étant entendu qu'une ou plusieurs période(s) supplémentaires d'autorisation suite à cette période pourra ou pourront être approuvée(s) par Résolution des Actionnaires dans les limites autorisées par la Loi de 1915;

(b) le Gérant Commandité peut limiter ou supprimer les droits préférentiels des Actionnaires de souscrire aux Actions Emises par le Gérant Commandité et peut émettre les Actions Emises par le Gérant Commandité à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime et payé par apport en nature ou en numéraire ou par incorporation de créances ou capitalisation de réserves ou de toute autre manière que le Gérant Commandité peut déterminer, sous réserve de la Loi de 1915.

5.2.3. Le Gérant Commandité est autorisé à:

(a) entreprendre toutes actions nécessaires ou souhaitables aux fins de modifier le présent Article 5 en vue de refléter et enregistrer tout changement du capital social émis effectué en vertu de l'Article 5.2.2;

(b) entreprendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou souhaitables pour l'exécution et/ou la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi Luxembourgeoise;

(c) déléguer à toute personne le pouvoir de recueillir les souscriptions et recevoir le paiement des Actions Emises par le Gérant Commandité et de faire acter toute émission d'Actions Emises par le Gérant Commandité par-devant notaire."

Les Associés déclarent qu'ils ont reçu et accepté le rapport émis par le conseil de gérance de l'Associé Commandité agissant en qualité de gérant commandité de la Société (tel que requis par l'article 32-3 (5) de la loi en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée) pour limiter ou annuler leurs droits préférentiels de souscription concernant l'augmentation du capital social souscrit dans les limites du capital autorisé.

#### *Cinquième résolution*

Les Actionnaires décident de refondre totalement les Statuts qui doivent être lus comme il suit:

#### **1. Forme et Dénomination.**

1.1 Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de "Atom MEPCO S.C.A" (la "Société"), une société en commandite par actions constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi 1915").

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit dans la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par le Gérant Commandité comme défini à l'article 8.1 (le "Gérant Commandité");

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (dans la même commune ou non) par une délibération des actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément aux présents Statuts et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg de temps à autres y compris la Loi 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou de nature sociale ou autre à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Commandité.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### **3. 3. Objet.** Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;

3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Commandité considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Commandité considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou toute entité dans laquelle l'Entité Holding a une participation directe ou indirecte et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs ou capital non appelé (présent ou futur) tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclut toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Commandité considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Commandité connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

**4. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent huit mille quatre cent trente-sept Euros et cinquante et un centimes (EUR 108.437,51) représenté par une (1) action de commandité ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) ("Action de Commandité") détenue par l'actionnaire commandité et les actions de commanditaire ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune détenues par les actionnaires commanditaires comme suit:

5.1.141 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA1 (les "Actions de Catégorie MA1");

5.1.142 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA2 (les "Actions de Catégorie MA2");

5.1.143 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA3 (les "Actions de Catégorie MA3");

5.1.144 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA4 (les "Actions de Catégorie MA4");

5.1.145 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA5 (les "Actions de Catégorie MA5");

5.1.146 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA6 (les "Actions de Catégorie MA6");

5.1.147 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA7 (les "Actions de Catégorie MA7");

5.1.148 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA8 (les "Actions de Catégorie MA8");

5.1.149 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA9 (les "Actions de Catégorie MA9");

5.1.150 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) actions de catégorie MA10 (les "Actions de Catégorie MA10");

- 5.1.151 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB1 (les "Actions de Catégorie MB1");
- 5.1.152 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB2 (les "Actions de Catégorie MB2");
- 5.1.153 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB3 (les "Actions de Catégorie MB3");
- 5.1.154 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB4 (les "Actions de Catégorie MB4");
- 5.1.155 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB5 (les "Actions de Catégorie MB5");
- 5.1.156 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) actions de catégorie MB6 (les "Actions de Catégorie MB6");
- 5.1.157 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB7 (les "Actions de Catégorie MB7");
- 5.1.158 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB8 (les "Actions de Catégorie MB8");
- 5.1.159 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB9 (les "Actions de Catégorie MB9");
- 5.1.160 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) actions de catégorie MB10 (les "Actions de Catégorie MB10");
- 5.1.161 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC1 (les "Actions de Catégorie MC1");
- 5.1.162 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC2 (les "Actions de Catégorie MC2");
- 5.1.163 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC3 (les "Actions de Catégorie MC3");
- 5.1.164 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC4 (les "Actions de Catégorie MC4");
- 5.1.165 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC5 (les "Actions de Catégorie MC5");
- 5.1.166 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) actions de catégorie MC6 (les "Actions de Catégorie MC6");
- 5.1.167 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC7 (les "Actions de Catégorie MC7");
- 5.1.168 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC8 (les "Actions de Catégorie MC8");
- 5.1.169 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC9 (les "Actions de Catégorie MC9");
- 5.1.170 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) actions de catégorie MC10 (les "Actions de Catégorie MC10");
- 5.1.171 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA1 (les "Actions de Catégorie MDA1");
- 5.1.172 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA2 (les "Actions de Catégorie MDA2");
- 5.1.173 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA3 (les "Actions de Catégorie MDA3");
- 5.1.174 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA4 (les "Actions de Catégorie MDA4");
- 5.1.175 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA5 (les "Actions de Catégorie MDA5");
- 5.1.176 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) actions de catégorie MDA6 (les "Actions de Catégorie MDA6");
- 5.1.177 soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) actions de catégorie MDA7 (les "Actions de Catégorie MDA7");
- 5.1.178 soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) actions de catégorie MDA8 (les "Actions de Catégorie MDA8");

5.1.179 soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) actions de catégorie MDA9 (les "Actions de Catégorie MDA9");

5.1.180 soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) actions de catégorie MDA10 (les "Actions de Catégorie MDA10");

5.1.181 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB1 (les "Actions de Catégorie MDB1");

5.1.182 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB2 (les "Actions de Catégorie MDB2");

5.1.183 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB3 (les "Actions de Catégorie MDB3");

5.1.184 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB4 (les "Actions de Catégorie MDB4");

5.1.185 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB5 (les "Actions de Catégorie MDB5");

5.1.186 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB6 (les "Actions de Catégorie MDB6");

5.1.187 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB7 (les "Actions de Catégorie MDB7");

5.1.188 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) actions de catégorie MDB8 (les "Actions de Catégorie MDB8");

5.1.189 quarante-cinq mille quatre cent une (45.401) actions de catégorie MDB9 (les "Actions de Catégorie MDB9");

5.1.190 quarante-cinq mille quatre cent une (45.401) actions de catégorie MDB10 (les "Actions de Catégorie MDB10");

5.1.191 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC1 (les "Actions de Catégorie MDC1");

5.1.192 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC2 (les "Actions de Catégorie MDC2");

5.1.193 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC3 (les "Actions de Catégorie MDC3");

5.1.194 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC4 (les "Actions de Catégorie MDC4");

5.1.195 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC5 (les "Actions de Catégorie MDC5");

5.1.196 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC6 (les "Actions de Catégorie MDC6");

5.1.197 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC7 (les "Actions de Catégorie MDC7");

5.1.198 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC8 (les "Actions de Catégorie MDC8");

5.1.199 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC9 (les "Actions de Catégorie MDC9");

5.1.200 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) actions de catégorie MDC10 (les "Actions de Catégorie MDC10");

5.1.201 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD1 (les "Actions de Catégorie MDD1");

5.1.202 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD2 (les "Actions de Catégorie MDD2");

5.1.203 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD3 (les "Actions de Catégorie MDD3");

5.1.204 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD4 (les "Actions de Catégorie MDD4");

5.1.205 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD5 (les "Actions de Catégorie MDD5");

5.1.206 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD6 (les "Actions de Catégorie MDD6");

5.1.207 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD7 (les "Actions de Catégorie MDD7");

5.1.208 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD8 (les "Actions de Catégorie MDD8");

5.1.209 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD9 (les "Actions de Catégorie MDD9");

5.1.210 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDD10 (les "Actions de Catégorie MDD10");

5.1.211 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE1 (les "Actions de Catégorie MDE1");

5.1.212 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE2 (les "Actions de Catégorie MDE2");

5.1.213 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE3 (les "Actions de Catégorie MDE3");

5.1.214 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE4 (les "Actions de Catégorie MDE4");

5.1.215 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) actions de catégorie MDE5 (les "Actions de Catégorie MDE5");



5.1.262 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ2 (les "Actions de Catégorie MDJ2");  
5.1.263 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ3 (les "Actions de Catégorie MDJ3");  
5.1.264 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ4 (les "Actions de Catégorie MDJ4");  
5.1.265 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ5 (les "Actions de Catégorie MDJ5");  
5.1.266 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ6 (les "Actions de Catégorie MDJ6");  
5.1.267 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ7 (les "Actions de Catégorie MDJ7");  
5.1.268 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ8 (les "Actions de Catégorie MDJ8");  
5.1.269 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ9 (les "Actions de Catégorie MDJ9");  
5.1.270 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDJ10 (les "Actions de Catégorie MDJ10");  
5.1.271 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK1 (les "Actions de Catégorie MDK1");  
5.1.272 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK2 (les "Actions de Catégorie MDK2");  
5.1.273 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK3 (les "Actions de Catégorie MDK3");  
5.1.274 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK4 (les "Actions de Catégorie MDK4");  
5.1.275 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK5 (les "Actions de Catégorie MDK5");  
5.1.276 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK6 (les "Actions de Catégorie MDK6");  
5.1.277 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK7 (les "Actions de Catégorie MDK7");  
5.1.278 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK8 (les "Actions de Catégorie MDK8");  
5.1.279 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK9 (les "Actions de Catégorie MDK9");  
5.1.280 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) actions de catégorie MDK10 (les "Actions de Catégorie MDK10").

5.2 Les Actions sont émises sous forme nominative.

5.2.1 Le capital autorisé, mais non émis et non souscrit, de la Société (le "Capital Autorisé") est de vingt-cinq mille Euros (EUR 25.000,-).

5.2.2 Le Gérant Commandité est autorisé à émettre de temps à autre des Actions de Commanditaires (les "Actions Emises par le Gérant Commandité") dans les limites du Capital Autorisé comme suit:

(a) l'autorisation susmentionnée expirera cinq ans à partir du 17 mai 2013 étant entendu qu'une ou plusieurs période(s) supplémentaires d'autorisation suite à cette période pourra ou pourront être approuvée(s) par Résolution des Actionnaires dans les limites autorisées par la Loi de 1915;

(b) le Gérant Commandité peut limiter ou supprimer les droits préférentiels des Actionnaires de souscrire aux Actions Emises par le Gérant Commandité et peut émettre les Actions Emises par le Gérant Commandité à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime et libérées par apport en nature ou en numéraire ou par incorporation de créances ou capitalisation de réserves ou de toute autre manière que le Gérant Commandité peut déterminer, sous réserve de la Loi de 1915.

5.2.3 Le Gérant Commandité est autorisé à:

(a) entreprendre toutes actions nécessaires ou souhaitables aux fins de modifier le présent Article 5 en vue de refléter et enregistrer tout changement du capital social émis effectué en vertu de l'Article 5.2.2;

(b) entreprendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou souhaitables pour l'exécution et/ou la publication d'une telle modification en conformité avec la Loi Luxembourgeoise;

(c) déléguer à toute personne le pouvoir de recueillir les souscriptions et recevoir le paiement des Actions Emises par le Gérant Commandité et de faire acter toute émission d'Actions Emises par le Gérant Commandité par-devant notaire.

5.3 Pour éviter tout doute, toutes les Actions de Catégorie MN doivent être des "actions de commanditaire" et auront une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune.

5.4 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions relatives à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Actionnaires, sous réserve de la Loi 1915, de tout Pacte d'Actionnaires et des présents Statuts, étant entendu que toute prime d'émission payée dans un tel Compte de Prime d'Emission à l'égard d'une Série Alphabétique d'Actions ne devra pas être remboursée aux Actionnaires autres que les détenteurs de cette Série Alphabétique d'Actions, indépendamment de leur Catégorie Numérique.

5.5 La Société peut, sous réserve de tout Pacte d'Actionnaires, sans limitation accepter des apports en numéraires ou des apports d'autre nature sans émettre d'Actions ou autres titres en contrepartie des apports et peut créditer les apports sur un ou plusieurs comptes. Les décisions sur l'utilisation de tels comptes doivent être prises par les Actionnaires sous réserve de la Loi 1915, à tout Pacte d'Actionnaires et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, mais pas nécessairement, attribuer tout montant apporté à un apporteur ou à une catégorie particulière d'Actions.

5.6 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux conformément à tout Pacte d'Actionnaires et sauf dispositions contraires des présents Statuts.

5.7 Le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptée de la manière requise pour modifier les Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

5.8 La Société peut acquérir ses Actions ou réduire le capital social souscrit et/ou (sous réserve de l'article 14.6) son Capital Autorisé sous réserve de ce qui est prévu par la Loi 1915.

5.9 Si des Actions émises à des conditions où elles ne sont pas entièrement libérées lors de leur émission, alors le paiement du solde dû devra être réalisé au moment et aux conditions que le Gérant Commandité pourra déterminer étant entendu que toutes lesdites Actions seront également traitées.

## **6. Augmentation et Réductions de capital social.**

6.1 Le capital social émis de la Société peut être augmenté ou réduit à tout moment par une Résolution des Actionnaires adoptée conformément aux présents Statuts et la Loi Luxembourgeoise et en accord avec tout Pacte d'Actionnaires et la Société peut racheter et/ou annuler les Actions sous réserve de ce qui est susmentionné.

6.2 Toute réduction de capital social de la Société (autre qu'un Rachat relatif à la Vente, Rachat Relatif à Sortie Conjointe or un Rachat Relatif à l'IPO) (un "Rachat d'Actions") doit se faire par le rachat et l'annulation subséquente de toutes les Actions émises d'une ou plusieurs Catégories Numériques ayant le plus grand nombre.

6.3 Lorsqu'un Rachat d'Actions devient effectif, le détenteur des Actions qui sont rachetées par la Société faisant partie du Rachat d'Actions (les "Actions Rachetées") doit être payé le Prix de Rachat pour chaque Action Rachetée.

6.4 A titre d'exemple du mécanisme de distributions devant être mis en oeuvre en vertu des articles 16.4.1, 16.5.1 ou 16.6.1;

6.4.1 A supposer qu'il y ait une vente des Parts Sociales Holding de Catégorie C en vertu de la section 5.2 d'un Pacte d'Actionnaires à l'initiative de certains Actionnaires Commanditaires (les "Actionnaires Vendeurs Illustratifs") détenant des Actions de Catégorie MA et des Actions de Catégorie MB;

6.4.2 A supposer qu'à ce moment là, la plus haute Catégorie Numérique de toutes les Actions soit 10;

6.4.3 Il y aurait ensuite un Rachat d'Actions concernant toutes les Actions de Catégorie 10;

6.4.4 Lors du Rachat d'Actions, l'Actionnaire Vendeur Illustratif sera en droit à un paiement calculé en accord avec l'article 16.4.1;

6.4.5 Lors du Rachat d'Actions, les Actionnaires autres que l'Actionnaire Vendeur Illustratif auront droit à un paiement de la valeur nominale de leurs Actions qui sont soumises au Rachat d'Actions.

6.5 A titre d'exemple du mécanisme de distribution devant être mis en oeuvre en vertu de l'article 16.8:

6.5.1 A supposer qu' Holding rachète et annule les Parts Sociales Holding de Catégorie C d'une Catégorie Numérique Holding, mais ne met pas en oeuvre un rachat ou annulation des Parts Sociales Holding de Catégorie D;

6.5.2 A supposer qu'à ce moment là, la plus haute Catégorie Numérique de toutes les Actions soit 10;

6.5.3 Il y aurait ensuite un Rachat d'Actions concernant toutes les Actions de Catégorie 10;

6.5.4 Lors du Rachat d'Actions, l'Actionnaire détenant des Actions qui correspondent aux Parts Sociales Holding de Catégorie C sera en droit à un paiement calculé conformément à l'article 16.8;

6.5.5 Lors du Rachat d'Actions, les Actionnaires autres que les Actionnaires détenant des Actions qui correspondent aux Parts Sociales Holding de Catégorie C auront droit à un paiement de la valeur nominale de leurs Actions qui sont soumises au Rachat d'Actions.

6.6 Il ne peut pas y avoir plus d'un total de dix Rachats d'Actions. Pour ce faire, le nombre de Rachats d'Actions sera calculé par référence au nombre d'Actions de Catégories Numériques qui sont soumises au Rachat d'Actions. A titre d'exemple pour illustrer, un rachat et annulation d'Actions de Catégorie MA10, MB10, MC10, MD10 et MN10 (s'il y en a) constituera un Rachat d'Actions; un rachat et une annulation d'Actions de Catégories MA10, MB10, MC10, MD10 and MN10 (s'il y en a), MA9, MB9, MC9, MD9 et MN9 (s'il y en a) constituera deux Rachats d'Actions.

## **7. Indivisibilité des actions.**

7.1 Chaque Action est indivisible.

7.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Actionnaire pour l'Action en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

## **8. Cession de actions.**

8.1 Les Actions seront librement cessibles conformément à la Loi 1915 et les Statuts;

8.2 Toute cession d'Action de Commandité est soumise à l'adoption d'une Résolutions des Actionnaires modifiant l'article 9.1 afin de refléter le remplacement du Gérant Commandité en tant que cédant de l'Action de Commandité par le cessionnaire, laquelle résolution sera passée rapidement par les Actionnaires Commanditaires à la demande de l'Actionnaire Commandité.

8.3 Restrictions générales aux cessions

Aucun Actionnaire Commanditaire ne peut céder ses Actions, sauf par consentement écrit du Gérant Commandité ou en vertu de l'article 8.7, une Cession Autorisée (tel que défini dans tout Pacte d'Actionnaires) ou en accord avec la cession de toutes Actions en vertu des sections 5.2, 5.3 et 10.5 de tout Pacte d'Actionnaires. Toute prétendue cession d'Actions réalisée en violation de tout Pacte d'Actionnaires doit être nulle et non avenue et la Société ne doit pas, dans tous les cas, donner effet à une telle cession non permise.

#### 8.4 Autres restrictions aux Cessions

(a) En plus de toutes autres restrictions aux cessions, sans l'approbation du Gérant Commandité, aucun Actionnaire Commanditaire ne peut céder toute Action:

(i) a toute personne qui n'a pas de droits légaux, pouvoirs ou capacité de détenir ces Actions;

(ii) si cette cession requiert l'enregistrement ou tout autre qualification de ces Actions en vertu de toute loi applicable; ou

(iii) si cette cession aura une conséquence fiscale défavorable pour la Société ou un de ses Actionnaires; ou

(iv) si en vertu du jugement raisonnable du Gérant Commandité, cette cession requiert le consentement préalable de toute agence de régulation et le Gérant Commandité détermine qu'il n'est pas raisonnable de demander un tel consentement préalable (prenant en compte les coûts nécessaire et moyens humains requis pour effectuer cette cession en comparaison avec le montant de cette cession).

(b) Sauf autrement approuvé par le Gérant Commandité, aucune Cession ne pourra être faite ou enregistrée dans les livres et archives de la Société, à moins que le cessionnaire délivre une notification de cette cession à la Société, incluant une copie dument signée de toute documentation ou contrat relatifs à la cession et tout contrat ou autre document requis par tout Pacte d'Actionnaires.

(c) Sauf autrement approuvé par le Gérant Commandité ou en vertu des articles 16.4.2, 16.5.2 ou 16.6.2, un Actionnaire Commanditaire peut seulement céder ces Actions à toute personne si cet Actionnaire Commanditaire cède la même proportion de chaque Catégorie d'Actions Numériques qu'il détient et la même proportion de Catégorie d'Actions Alphabétiques qu'il détient.

#### 8.5 Obligation de Re-Céder

Si une personne a qui des Actions ont été cédées, directement ou indirectement, comme une cession à un Cessionnaire Autorisé, cesse d'être un Cessionnaire Autorisé de l'Actionnaire Cédant, cette personne doit immédiatement céder à l'Actionnaire Cédant (ou à tout autre Cessionnaire Autorisé de cet Actionnaire Cédant) toutes les Actions ainsi cédées à cette personne.

#### 8.6 Réorganisation

En relation avec toute Transaction de Réorganisation (tel que définit dans tout Pacte d'Actionnaires), la Société a le droit d'obtenir que chaque Actionnaire Commanditaire échange, convertisse, ou autrement convertisse ses Actions en titres d'une autre entité; sous réserve que cette transaction n'ait pas, dans la mesure de ce qui est légalement possible, un effet défavorablement substantiel sur les droits ou la position économique, incluant le traitement fiscal, de cet Actionnaire Commanditaire de manière sensible.

#### 8.7 Partant

(a) Cet article 8.7 s'applique lorsqu'un Actionnaire Commanditaire cesse pour une quelconque raison d'être un salarié ou administrateur, ou consultant d'un membre du Groupe et ne poursuit pas comme salarié, ou administrateur ou comme consultant d'un membre du Groupe (ce salarié, administrateur ou consultant un "Partant" et la date à laquelle il devient un Partant, sa "Date de Cessation").

(b) Entre la Date de Cessation et la date qui est six mois à compter de la Date de Cessation, la Société doit notifier par écrit à ce Partant et, si applicable, aux Cessionnaires Autorisés de ce Partant, requérant ce Partant et, si applicable, les Cessionnaires Autorisés de ce Partant de céder toutes les Actions que détient ce Partant et, si applicable, les Cessionnaires Autorisés de ce Partant, à Holding ou ses désignés, à l'exception de la Société (le "Droit de Rachat").

(c) Le prix payable pour les Actions soumises au Droit de Rachat doit être (sous réserve des dispositions de la section 6.3 (c) d'un Pacte d'Actionnaires):

(i) en cas de Bon Partant, (A) les Actions qui correspondent aux Parts Sociales Holding de Catégorie C acquises ou aux Parts Sociales Holding de Catégorie D, le plus haut du prix de souscription et de la Juste Valeur de Marché à la Date de Cessation, à condition que l'acquisition cesse à la date où ce Bon Partant cesse d'être salarié et, pour éviter tout doute, pas à la date à laquelle la notification de cessation est donnée ou reçue et (B) pour les Actions correspondant aux Parts Sociales Holding de Catégorie C ou aux Parts Sociales Holding de Catégorie D non acquises, le prix de souscription; et

(ii) en cas de Mauvais Partant, les Actions correspondant aux Parts Sociales Holding de Catégorie C acquises ou aux Parts Sociales Holding de Catégorie D acquises et non acquises, le plus bas du prix de souscription et la Juste Valeur de Marché.

### 9. Le gérant commandité.

9.1 La Société sera gérée par Atom Management S.à r.l., en sa qualité d'unique Actionnaire Commandité (le "Gérant Commandité").

9.2 Le Gérant Commandité a le pouvoir d'entreprendre toute action nécessaire ou utile dans les intérêts de la Société, à l'exception des matières réservées par la Loi Luxembourgeoise ou les Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires (comme défini à l'article 13.1).

9.3 Le Gérant Commandité ne peut être révoqué seulement en cas de fraude, faute grave ou intentionnelle par une résolution des Actionnaires prise conformément à l'article 14.6.

9.4 En cas de révocation, dissolution ou incapacité légale ou incapacité d'agir du Gérant Commandité, la Société sera automatiquement réputée être dissoute.

**10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 le Gérant Commandité, agissant par le biais de tout représentant légal ou représentant;

10.2 toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément aux articles 11.1 ou 11.4 dans la mesure où un tel pouvoir lui a été délégué.

### **11. Délégation de pouvoirs.**

11.1 La gestion journalière des activités de la Société et le pouvoir de représenter la Société à l'égard de ceci pourra être délégué par le Gérant Commandité à un ou plusieurs agents (chacun un "Délégué à la Gestion Journalière"), agissant seul ou conjointement.

11.2 Le Délégué à la Gestion Journalière peut ne pas être un Actionnaire.

11.3 La nomination et la révocation, les pouvoirs, devoirs et rémunérations du Délégué à la Gestion Journalière seront déterminés par le Gérant Commandité sauf concernant le(s) premier(s) Délégué(s) à la Gestion Journalière, qui peuvent, mais ne doivent pas, être nommés et dont les pouvoirs, devoirs et rémunérations fixés par une Assemblée Générale des Actionnaires.

11.4 Le Gérant Commandité pourra déléguer n'importe lequel de ses pouvoirs pour accomplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc ou retirer tout mandat et devra déterminer les pouvoirs et responsabilités de tel mandataire ainsi que sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de son mandat.

11.5 Aucun pouvoir ne pourra être délégué par le Gérant Commandité à un Actionnaire Commanditaire et aucun Actionnaire Commanditaire ne pourra représenter la Société.

### **12. Responsabilité des actionnaires.**

12.1 L'Actionnaire Commandité est solidairement responsable avec la Société de tous les passifs de la Société dans la mesure requise par la Loi Luxembourgeoise, y compris l'article 102 de la Loi de 1915.

12.2 Les Actionnaires Commanditaires s'abstiendront d'agir au nom de la Société d'une quelconque manière ou qualité autre que leur qualité de titulaires de droits d'Actionnaires dans les assemblées générales de la Société et ne seront redevables de payer à la Société que la valeur nominale et toute prime d'émission payées sur les Actions qu'ils détiennent respectivement dans la Société (dans la mesure non encore payée). Les Actionnaires Commanditaires ne doivent pas participer ni interférer dans la gestion de la Société.

### **13. Conseil de surveillance.**

13.1 La Société est supervisée par un conseil de surveillance (le "Conseil de Surveillance") ou des réviseurs d'entreprise agréés, cette dernière éventualité est celle où une telle nomination est requise ou permise par la Loi Luxembourgeoise et est choisie par la Société (le commissaire aux comptes et le réviseur d'entreprise sont désignés ensemble comme les "Réviseurs").

13.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires nomme les Réviseurs et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La nomination ne peut cependant excéder une période de six (6) ans. Dans le cas où les Réviseurs sont élus sans indication de durée de leur mandat, ils sont réputés être élus pour six (6) ans à partir de la date de leur nomination.

13.3 Les Réviseurs peuvent être réélus.

13.4 Les membres du Conseil de Surveillance (chacun un "Membre du Conseil de Surveillance") ne devront jamais participer ou interférer dans la gestion de la Société mais devront uniquement conseiller le Gérant Commandité sur les matières que le Gérant Commandité détermine.

13.5 Les membres du Conseil de Surveillance ne pourront pas recevoir de rémunération en lien avec leurs fonctions au sein du Conseil de Surveillance mais auront droit au remboursement de toutes dépenses liées à leurs fonctions.

13.6 Les membres du Conseil de Surveillance sont élus par une Résolution des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans. Dans le cas où un membre du Conseil de Surveillance est élu sans terme spécifique, il est réputé avoir été nommé pour 6 ans à compter de sa nomination. Les membres du Conseil de Surveillance sont éligibles à une réélection et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une Résolution des Actionnaires. Ils resteront en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs.

13.7 Dans le cas où le nombre total de membres du Conseil de Surveillance est inférieur à trois, alors le Gérant Commandité devra immédiatement convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires afin de remédier à cette vacance.

13.8 Les réunions du Conseil de Surveillance (les "Réunions du Conseil de Surveillance") peuvent être convoquées par tout Membre du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance devra nommer un Membre du Conseil de Surveillance comme Président.

13.9 Les avis de toute Réunion du Conseil de Surveillance seront donnés à tous les membres par lettre, fax ou email cinq jours avant la tenue d'une telle réunion, sauf en cas d'urgence et dans un tel cas la nature de l'urgence sera expliquée dans l'avis. La convocation mentionnera la date et le lieu d'une telle réunion et contiendra l'ordre du jour.

13.10 Les Membres du Conseil de Surveillance peuvent débattre valablement et prendre les décisions lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance sans respecter toute ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Membres du Conseil de Surveillance ont renoncé aux exigences et formalités de convocation pertinentes soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil de Surveillance concernée, en personne ou par un mandataire autorisé.

13.11 Un Membre du Conseil de Surveillance peut nommer un autre Membre du Conseil de Surveillance (mais pas une autre personne) pour le représenter (le "Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance") à la Réunion du Conseil de Surveillance pour assister, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom à cette Réunion du Conseil de Surveillance. Un Membre du Conseil de Surveillance peut valablement agir pour représenter un ou plusieurs autres Membres du Conseil de Surveillance étant entendu (sans préjudice des exigences de quorum) qu'au moins deux Membres du Conseil de Surveillance soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Surveillance tenu physiquement ou participent en personne à une Réunion du Conseil de Surveillance tenue en vertu de l'article 13.12. En cas d'égalité des votes, le Président aura un second vote ou un vote prépondérant.

13.12 Le Conseil de Surveillance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si au moins la moitié des Membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Surveillance sont adoptées à la majorité simple des Membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés.

13.13 Un Membre du Conseil de Surveillance ou son Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Surveillance par le biais d'équipement de vidéo conférence ou de moyens de télécommunication permettant l'identification de chacun des Membres du Conseil de Surveillance. Ces moyens devront avoir des caractéristiques techniques assurant une participation effective à la réunion permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre les unes les autres de façon continue et autorisant la participation effective de telles personnes à la réunion. Une personne participant de cette façon est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et aura le droit de voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, tous les sujets examinés par le Conseil de Surveillance de cette façon seront, pour les besoins des Statuts, réputés avoir été effectivement et valablement examinés à la Réunion du Conseil de Surveillance, nonobstant que le nombre des Membres du Conseil de Surveillance (ou leurs mandataires) physiquement présents au même endroit soit inférieur au nombre nécessaire pour constituer un quorum. Une Réunion du Conseil de Surveillance tenue dans ces conditions est réputée avoir été tenue au Siège Social de la Société.

13.14 Une résolution écrite signée par tous les Membres du Conseil de Surveillance (ou en rapport avec tout Membre du Conseil de Surveillance, le Mandataire du Membre du Conseil de Surveillance) est aussi valable et effective que si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue et peut consister en un ou plusieurs documents de la même forme chacun signé par ou au nom d'un ou plusieurs Membres du Conseil de Surveillance concernés.

13.15 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance sont signés par et les extraits des procès-verbaux des Réunions du Conseil de Surveillance peuvent être certifiés par tout Membre du Conseil de Surveillance présent à la Réunion.

#### **14. Résolutions des actionnaires.**

14.1 L'assemblée générale des actionnaires ("Assemblée Générale des Actionnaires") a les pouvoirs qui lui sont dévolus par ces Statuts ou la Loi de 1915, et n'aura aucun pouvoir réservé au Gérant Commandité sauf tel que prévu par la Loi de 1915. Comme prévu par l'Article 111 de la Loi 1915, l'Assemblée Générale des Actionnaires pourra adopter et ratifier les mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Articles uniquement avec l'accord du Gérant Commandité (autre que toute résolution en vertu des articles 9.3 et 14.6).

14.2 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

14.3 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi 1915 et les Articles 14.1, 14.4, 14.5, 14.6, 14.7 et 16, les Résolutions des Actionnaires ne sont valables que si elles sont adoptées par une majorité des voix exprimées, quel que soit le nombre d'Actions représentées.

14.4 Aucune décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires ne pourra être prise valablement sans le vote positif du Gérant Commandité, excluant sauf les résolutions décrites dans les articles 9.3 et 14.6.

14.5 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Actionnaires.

14.6 Toute résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires de révoquer ou nommer le Gérant Commandité ou de réduire le Capital Autorisé et/ou dans tous les cas, de modifier les Statuts de la Société, nécessite le vote positif unanime de tous les Actionnaires Commanditaires. Pour écarter le doute, cet article 14.6 ne s'appliquera pas aux décisions prises sur demande de l'Actionnaire Commandité. 14.7

14.7.1 Une Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier toute disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si (a) au moins la moitié des Actions est représentée et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, lorsqu'applicable, le texte de ces modifications relatives à l'objet social ou la forme de la Société.

14.7.2 Si la première des conditions de l'Article 14.7.1 n'est pas satisfaite, une seconde assemblée peut être convoquée comme décrit dans les Statuts ou la Loi de 1915. La convocation devra reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée générale délibère valablement sans tenir compte de la proportion d'Actions représentées.

14.7.3 Aux deux assemblées générales, les résolutions afin d'être adoptées devront être adoptées par au minimum deux tiers des votes exprimés, sauf disposition contraire des présents Statuts. Les votes exprimés ne devront pas inclure les votes attachés aux Actions à l'égard de l'Actionnaire qui n'a pas pris part au vote ou qui s'est abstenu ou a émis un vote blanc ou invalide.

14.8 Une Assemblée Générale des Actionnaires peut valablement délibérer et prendre des décisions sans se conformer à toute ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Actionnaires ont renoncé auxdites exigences et formalités de convocation soit par écrit, soit lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires concernée en personne ou par le biais d'un représentant autorisé.

14.9 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée Générale d'Actionnaires par la nomination par écrit (par fax, email ou tout autre moyen similaire) d'un mandataire, qui peut ne pas être Actionnaire.

14.10 Chaque Actionnaire peut voter par le biais de formulaires de votes comme indiqué dans la convocation à l'Assemblée Générale des Actionnaires. Les Actionnaires peuvent utiliser les formulaires de vote fournis par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, la proposition soumise à la décision de l'assemblée, et pour chaque proposition trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur, ou contre ou encore de s'abstenir de voter sur chaque résolution proposée en cochant la case appropriée. Les formulaires de vote qui ne contiennent pas les mentions en faveur de, contre la résolution ou abstention seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours calendaires avant l'Assemblée Générale des Actionnaires pour lesquels ils sont émis et qui sont conformes aux exigences mentionnées sur la convocation.

14.11 Les Actionnaires sont autorisés à participer aux Assemblées Générales des Actionnaires par vidéoconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des conditions de majorité et de vote. Ces moyens doivent avoir des caractéristiques techniques qui assurent une participation effective aux assemblées pendant lesquelles les délibérations doivent être continues sans interruption.

14.12 Le Gérant Commandité a les pouvoirs et obligations d'ajourner une Assemblée Générale comme prévu par la Loi 1915.

14.13 L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Société est tenue le deuxième mercredi du mois de mai de chaque année à 11.30 heures dans la ville de Luxembourg.

14.14 Le Gérant Commandité et le Conseil de Surveillance ou les Réviseurs peuvent convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires. Ils seront obligés de la convoquer pour qu'elle soit tenue dans le mois si des Actionnaires représentant un dixième du capital social le demandent par écrit en indiquant l'ordre du jour.

14.15 Les convocations de chaque Assemblée Générale des Actionnaires devront comporter un ordre du jour et faire l'objet d'une annonce publiée deux fois à au moins un intervalle de huit jours et huit jours avant l'assemblée générale dans le Mémorial C et dans un journal luxembourgeois. Les convocations devront être envoyées par courrier huit jours avant l'assemblée générale aux Actionnaires ayant des actions nominatives, mais il n'est pas requis de prouver que cette formalité a été accomplie. Lorsque les Actions sont nominatives, les convocations peuvent seulement être faites par lettres recommandées.

14.16 Un ou plusieurs Actionnaires qui détiennent ensemble au minimum dix pour cent du capital social souscrit peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs sujets à l'ordre du jour. Une telle demande devra être envoyée au Siège Social par lettre recommandée, cinq jours au moins avant l'assemblée générale.

**15. Exercice comptable.** L'exercice comptable de la Société débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de sa constitution et se termine le 31 décembre suivant (toutes les dates incluses).

## **16. Distribution sur actions et Reflet.**

16.1 La Société maintiendra des Comptes de Capitaux de Gérant pour chaque Actionnaire Commanditaire et allouera des Parts Sociales Holding à chaque Actionnaire Commanditaire dans son Compte de Capitaux de Gérant.

16.2 L'allocation des Parts Sociales Holding aux Comptes de Capitaux de Gérant à la date de l'adoption des présents Statuts doit être faite conformément à tout Pacte d'Actionnaires. Pour écarter le doute, à la date d'adoption des présents Statuts:

16.2.1 deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C1, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C2, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C3, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C4, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C5, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C6, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C7, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C8, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C9, deux cent soixante-huit mille sept cent cinquante (268.750) Actions de Catégorie C10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MA.

16.2.2 quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) Actions de Catégorie C1, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) Actions de Catégorie C2, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) Actions de Catégorie C3, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) Actions de Catégorie C4, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) Actions de Catégorie C5, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-quatre (90.224) Actions de Catégorie C6, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) Actions de Catégorie C7, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) Actions de Catégorie C8, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.22) Actions de Catégorie C9, quatre-vingt dix mille deux cent vingt-deux (90.222) Actions de Catégorie C10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MB.

16.2.3 cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) Actions de Catégorie C1, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) Actions de Catégorie C2, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) Actions de Catégorie C3, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) Actions de Catégorie C4, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) Actions de Catégorie C5, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-neuf (168.929) Actions de Catégorie C6, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) Actions de Catégorie C7, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) Actions de Catégorie C8, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) Actions de Catégorie C9, cent soixante-huit mille neuf cent vingt-huit (168.928) Actions de Catégorie C10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MC.

16.2.4 soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) Actions de Catégorie D1, soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) Actions de Catégorie D2, soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) Actions de Catégorie D3, soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) Actions de Catégorie D4, soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) Actions de Catégorie D5, soixante-treize mille cinq cent soixante et onze (73.571) Actions de Catégorie D6, soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) Actions de Catégorie D7, soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) Actions de Catégorie D8, soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) Actions de Catégorie D9, soixante-treize mille cinq cent soixante-douze (73.572) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDA.

16.2.5 quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) Actions de Catégorie D1, quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) Actions de Catégorie D2, quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) Actions de Catégorie D3, quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) Actions de Catégorie D4, quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) Actions de Catégorie D5, quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) Actions de Catégorie D6, quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) Actions de Catégorie D7, quarante-cinq mille quatre cent deux (45.402) Actions de Catégorie D8, quarante-cinq mille quatre cent une (45.401) Actions de Catégorie D9, quarante-cinq mille quatre cent une (45.401) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDB.

16.2.6 cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D1, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D2, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D3, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D4, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D5, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D6, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D7, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D8, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D9, cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDC.

16.2.7 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D1, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D2, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D3, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D4, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D5, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D6, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D7, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D8, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D9, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDD.

16.2.8 quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D1, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D2, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D3, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D4, quarante-trois mille sept cent cinquante

(43.750) Actions de Catégorie D5, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D6, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D7, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D8, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D9, quarante-trois mille sept cent cinquante (43.750) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDE.

16.2.9 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D1, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D2, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D3, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D4, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D5, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D6, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D7, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D8, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D9, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDF.

16.2.10 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D1, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D2, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D3, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D4, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D5, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D6, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D7, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D8, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D9, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDG.

16.2.11 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D1, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D2, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D3, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D4, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D5, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D6, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D7, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D8, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D9, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDH.

16.2.12 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D1, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D2, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D3, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D4, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D5, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D6, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D7, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D8, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D9, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDI.

16.2.13 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D1, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D2, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D3, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D4, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D5, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D6, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D7, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D8, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D9, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDJ.

16.2.14 trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D1, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D2, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D3, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D4, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D5, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D6, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D7, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D8, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D9, trente et un mille deux cent cinquante (31.250) Actions de Catégorie D10 dans Holding sont allouées aux détenteurs d'Actions de Catégorie MDK.

16.3 Dans le cas d'un achat des Parts Sociales Holding en vertu de la section 4.1 de tout Pacte d'Actionnaires à l'initiative d'un Actionnaire Commanditaire et pour lequel achat l'Actionnaire Commanditaire fournit des fonds conformément à ce Pacte d'Actionnaires, les Parts Sociales Holding rachetées doivent être attribuées au Compte de Capitaux de Gérant de l'Actionnaire Commanditaire initiateur et les chiffres de l'article 16.2 doivent être mis à jour en conséquence.

16.4 Dans le cas d'une vente des Parts Sociales Holding en vertu des sections 5.2 ou 5.3 de tout Pacte d'Actionnaire à l'initiative d'un Actionnaire Commanditaire, les Parts Sociales Holding vendues par la Société à l'initiative des Actionnaires Commanditaires (les "Parts Sociales Holding Spécifiques") doivent être réputées pour les besoins de cet article avoir été vendues hors des Parts Sociales Holding Allouées relatives à cet Actionnaire Commanditaire et en conséquence, les Parts Sociales Holding allouées à cet Actionnaire Commanditaire dans son Compte de Capitaux de Gérant seront réduites et les chiffres de l'article 16.2 devront être mis à jour en conséquence. Au choix de l'Actionnaire Commanditaire initiateur, conformément à la section 10.5 de tout Pacte d'Actionnaires soit:

16.4.1 les produits nets de la vente des Parts Sociales Holding Spécifiques (les "Produits de la Vente") doit être distribué conformément à l'article 6 à l'Actionnaire Commanditaire initiateur dans les 45 jours de la réception de ce Produit de la Vente par la Société et sous réserve de ce qui est prévu dans la section 10.1 (f) de tout Pacte d'Actionnaires; ou

16.4.2 l'Actionnaire Commanditaire en question doit céder (une "Cession Relative à la Vente") toutes ses Actions détenues qui correspondent à des Parts Sociales Holding Spécifiques en vertu de l'article 16.7 conformément à la section 10.5 de tout Pacte d'Actionnaires (sous réserve de ce qui est prévu à la section 10.1 (f) de tout Pacte d'Actionnaires) et lors du paiement de ces Actions en vertu de la section 10.5 d'un Pacte d'Actionnaires, l'Actionnaire Commanditaire en question doit cesser d'avoir droit à ou des droits relatifs à ces Produits de la Vente. Au choix du cédant concernant ses Actions, les Actions transférées peuvent être converties en une catégorie d'Actions séparée (les "Actions Converties de la Vente") et les Actionnaires doivent prendre des résolutions comme le Gérant Commandité le requiert raisonnablement pour donner effet à cette conversion. Suivant la Cession Relative à la Vente, les Actions transférées ou les Actions Converties de la Vente selon le cas, doivent être rachetées et annulées au choix du détenteur (un "Rachat Relatif à la Vente") à leur valeur nominale; les Actionnaires peuvent prendre ces résolutions comme le Gérant Commandité le requiert raisonnablement pour donner effet à ce Rachat Relatif à la Vente.

16.5 Dans le cas d'une vente des Parts Sociales Holding en vertu d'une obligation de sortie conjointe de la Section 5.3 d'un Pacte d'Actionnaires de la Holding qui ont été alloués à un Actionnaire Commanditaire (les "Parts Sociales Holding de Sortie Conjointe" et respectivement l'"Actionnaire Commanditaire de Sortie Conjointe"), les Parts Sociales Holding de Sortie Conjointe doivent être réputées avoir été vendues, pour les besoins de ces Statuts, hors des Parts Sociales Holding Allouées relatives à cet Actionnaire Commanditaire de Sortie Conjointe et en conséquence les Parts Sociales Holding allouées à l'Actionnaire Commanditaire de Sortie Conjointe dans son Compte de Capitaux de Gérant seront réduites et les chiffres de l'article 16.2 doivent être mis à jour en conséquence. Au choix de l'Actionnaire Commanditaire de Sortie Conjointe conformément à la section 10.5 d'un Pacte d'Actionnaire, soit:

16.5.1 les produits nets de la vente des Parts Sociales Holding de Sortie Conjointe (les "Produits de Sortie Conjointe") doivent être distribués conformément à l'article 6 à l'Actionnaire Commanditaire de Sortie Conjointe dans les 45 jours suivant la réception des Produits de Sortie Conjointe par la Société et sous réserve de ce qui est prévu dans la section 10.1 (f) d'un Pacte d'Actionnaires; ou

16.5.2 l'Actionnaire Commanditaire de l'Obligation de Sortie Conjointe en question doit céder (une "Cession Relative à la Sortie Conjointe") toutes ses Actions détenues qui correspondent à des Parts Sociales Holding de Sortie Conjointe en vertu de l'article 16.7 conformément à la section 10.5 d'un Pacte d'Actionnaires (sous réserve de ce qui est prévu à la section 10.1 (f) de tout Pacte d'Actionnaires) et lors du paiement de ces Actions en vertu de la section 10.5 de tout Pacte d'Actionnaires, l'Actionnaire Commanditaire de Sortie Conjointe en question doit cesser d'avoir droit à ou des droits relatifs à ce Produit de Sortie Conjointe. Au choix du cédant concernant ces Actions, les Actions transférées peuvent être converties en une catégorie d'Actions séparée (les "Actions Converties de Sortie Conjointe") et les Actionnaires doivent prendre des résolutions telles que le requiert raisonnablement le Gérant Commandité pour donner effet à cette conversion. Suivant la Cession Relative de Sortie Conjointe, les Actions transférées ou les Actions Converties de Sortie Conjointe selon le cas, doivent être rachetées et annulées au choix du détenteur (un "Rachat de Sortie Conjointe") à leur valeur nominale; les Actionnaires doivent prendre ces résolutions telles que le Gérant Commandité le requiert raisonnablement pour donner effet à ce Rachat de Sortie Conjointe.

16.6 Dans la mesure où la Société reçoit tout produit de toute IPO relative aux Parts Sociales Holding Allouées, au choix de l'Actionnaire Commanditaire initiateur conformément à l'article 10.5 de tout Pacte d'Actionnaires soit:

16.6.1 les produits nets (les "Produits de l'IPO") doivent être distribués conformément à l'article 6 à l'initiative de l'Actionnaire Commanditaire dans les 45 jours suivants la réception de ces Produits de l'IPO par la Société et sous réserve de ce qui est prévu dans la section 10.1 (f) de tout Pacte d'Actionnaires; ou

16.6.2 l'Actionnaire Commanditaire en question doit céder (une "Cession Relative à l'IPO") toutes ses Actions détenues qui correspondent à des Parts Sociales Holding Spécifiques en vertu de l'article 16.7 conformément à la section 10.5 de tout Pacte d'Actionnaires (sous réserve de ce qui est prévu à la section 10.1 (f) de tout Pacte d'Actionnaires) et lors du paiement de ces Actions en vertu de la section 10.5 de tout Pacte d'Actionnaires, l'Actionnaire Commanditaire de Sortie Conjointe en question doit cesser d'avoir droit à ou des droits relatifs à ces Produits de l'IPO. Au choix du cédant concernant ses Actions, les Actions transférées peuvent être convertie en une catégorie d'Actions séparée (les "Actions Converties de l'IPO") et les Actionnaires doivent prendre des résolutions comme le Gérant Commandité le requiert raisonnablement pour donner effet à cette conversion. Suivant la Cession Relative à l'IPO, les Actions transférées ou les Actions Converties de l'IPO selon le cas, doivent être rachetées et annulées au choix du détenteur (un "Rachat Relatif à l'IPO") à leur valeur nominale; les Actionnaires peuvent prendre ces résolutions comme le Gérant Commandité le requiert raisonnablement pour donner effet à ce Rachat Relatif à l'IPO.

16.7 Afin de déterminer quelles Parts Sociales Holding correspondent à quelle actions pour les besoins de cet article:

16.7.1 Les Actions de Catégorie MA, les Actions de Catégorie MB, les Actions de Catégorie MC correspondent aux Parts Sociales Holding de Catégorie C et les Actions de Catégorie MD correspondent aux Parts Sociales Holding de Catégorie D;

16.7.2 Les Actions de Catégorie MN peuvent correspondre aux Parts Sociales Holding de Catégorie C ou aux Parts Sociales Holding de Catégorie D selon la manière dont toute Action de Catégorie MN est allouée par le Gérant Commandité à un Compte de Capitaux de Gérant d'un Actionnaire Commanditaire;

16.7.3 Référence doit être faite à un Compte de Capitaux de Gérant d'un Actionnaire Commanditaire de façon à ce que, par exemple 100 Actions de Catégorie MA dans un Compte de Capitaux de Gérant d'un Actionnaire Commanditaire correspondent à 100 Actions de Catégorie C dans Holding.

16.8 Cet article 16.8 doit s'appliquer si la Société reçoit le paiement de toute distribution relative à toute Action Holding (les "Parts Sociales Holding Sous-Jacentes") autre que dans les circonstances dans lesquelles les articles 16.4, 16.5 et 16.6 s'appliquent. La Société doit appliquer les produits net de cette distribution comme paiement devant être fait lors d'un Rachat d'Actions. Lors d'un Rachat d'Actions, un Actionnaire détenant des Actions qui correspondent aux Parts Sociales Holding Sous-Jacentes sera en droit à un paiement égal au montant net reçu par la Société relatif à la distribution de ces Parts Sociales Holding Sous-Jacentes auxquelles les Actions de ces Actionnaires correspondent tel que déterminé par référence au Compte de Capitaux de Gérant de cet Actionnaire.

16.9 Toute distribution sera faite dans tous les cas sous réserve de la loi applicable et des provisions de tout Pacte d'Actionnaires. En calculant le montant devant être payé en vertu des articles 5, 16 et 61e Gérant Commandité peut (dans la mesure où tous les Actionnaires Commanditaires sont traités de la même manière) faire une provision adéquate pour un partage prorata de toute obligation présente ou future envisagée ou contingente d'un Actionnaire Commanditaire.

16.10 Des bénéfices annuels nets de la Société déterminés conformément à la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront obligatoirement prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que et aussi longtemps que le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.11 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise, des Statuts et de tout Pacte d'Actionnaire, la Société peut par résolution des Actionnaires déclarer un dividende conformément aux droits respectifs des Actionnaires.

16.12 Le Gérant Commandité peut décider, de payer si applicable, un dividende intérimaire aux Actionnaire(s) conformément aux droits respectifs avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état financier montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que (i) le montant devant être distribué ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais réduit par les pertes reportées et les sommes devant être allouées à une réserve devant être établit conformément à la Loi de 1915 et aux présent Statuts que (ii) toutes ces sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices réellement réalisés peuvent être recouvertes par les/l'Actionnaire(s) en question.

16.13 Dans le cas où un dividende est déclaré conformément aux Statuts, les dispositions suivantes s'appliqueront à ce dividende sauf si les Actionnaires y renoncent et sous réserve toujours des articles 16.4, 16.5, 16.6 et 16.8:

16.13.1 Premièrement, les détenteurs d'Actions de Catégorie 1 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. Les détenteurs d'Actions de Catégorie 2 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. les détenteurs d'Actions de Catégorie 3 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. les détenteurs d'Actions de Catégorie 4 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, prorata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. les détenteurs d'Actions de Catégorie 5 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. les détenteurs d'Actions de Catégorie 6 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. les détenteurs d'Actions de Catégorie 7 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. les détenteurs d'Actions de Catégorie 8 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, prorata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Actions émises par la Société. les détenteurs d'Actions de Catégorie 9 doivent se voir attribuer un droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,65% de la valeur nominale des Actions émises par la Société.

16.13.2 Pour écarter tout doute, les paiements faits en vertu de l'article 16.13.1 doivent être faits sur une base pari passu entre les détenteurs de la catégorie d'Actions en question sous réserve toujours des articles 16.4, 16.5, 16.6 et 16.8.

16.13.3 Après le dividende énoncé dans l'article 16.13.1 ci-dessus, tout revenu restant devant être payé comme dividende ("Excédent"), s'il y en a, sera payé aux détenteurs d'Actions de Catégorie 10 ou si les Actions de Catégorie 10 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie 9; ou si les Actions de Catégorie 9 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie 8; ou si les Actions de Catégorie 8 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie 7; ou si les Actions de Catégorie 7 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie 6; ou si Actions de Catégorie 6 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs de d'Actions de Catégorie 5; ou si les Actions de Catégorie 5 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie 4; ou si les Actions de Catégorie 4 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions

de Catégorie 3; ou si les Actions de Catégorie 3 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie 2; ou si les Actions de Catégorie 2 ont été annulées et n'existent plus, aux détenteurs d'Actions de Catégorie 1.

Afin d'éviter tout doute, les paiements à réaliser sous l'article 16.13.3 doivent se faire sur une base pari passu entre les détenteurs de Catégories d'Actions sous réserve des articles 16.4, 16.5, 16.6 et 16.8.

**17. Dissolution et Liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par Assemblée Générale des Actionnaires par une Résolution de l'Assemblée Générale prise en conformité avec les conditions requises pour la modification des Statuts et conformément à la Loi Luxembourgeoise.

**18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.**

18.1 Dans les présents statuts:

18.1.1 une référence à:

- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) (sauf autrement requis par le contexte) le singulier inclut le pluriel et viceversa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

"Actionnaires" signifie le détenteur d'Actions à tout moment et "Action" doit être interprété en conséquence.

"Actions" signifie les Actions Commandités et les Actions Commanditaires et "Action" doit être interprété en conséquence.

"Actions de Commanditaires" signifie les Actions de Catégorie MA, les Actions de Catégorie MB, les Actions de Catégorie MC, les Actions de Catégorie MD et toutes Actions de Catégorie MN émises à tout moment et "Action de Commanditaire" doit être interprété en conséquence.

"Actions de Commandité" sont telles que définies dans l'article 5.1.

"Actionnaires Commanditaires" signifie le détenteur à tout moment d'Actions Commanditaires.

"Actionnaire Commandité" signifie le détenteur à tout moment d'Actions Commandités

"Actions de Catégorie 1" signifie les Actions de Catégorie MA1, les Actions de Catégorie MB1, les Actions de Catégorie MC1, les Actions de Catégorie MD1 et toutes Actions de Catégorie MN1.

"Actions de Catégorie 2" signifie les Actions de Catégorie MA2, les Actions de Catégorie MB2, les Actions de Catégorie MC2, les Actions de Catégorie MD2 et toutes Actions de Catégorie MN2.

"Actions de Catégorie 3" signifie les Actions de Catégorie MA3, les Actions de Catégorie MB3, les Actions de Catégorie MC3, les Actions de Catégorie MD3 et toutes Actions de Catégorie MN3.

"Actions de Catégorie 4" signifie les Actions de Catégorie MA4, les Actions de Catégorie MB4, les Actions de Catégorie MC4, les Actions de Catégorie MD4 et toutes Actions de Catégorie MN4.

"Actions de Catégorie 5" signifie les Actions de Catégorie MA5, les Actions de Catégorie MB5, les Actions de Catégorie MC5, les Actions de Catégorie MD5 et toutes Actions de Catégorie MN5.

"Actions de Catégorie 6" signifie les Actions de Catégorie MA6, les Actions de Catégorie MB6, les Actions de Catégorie MC6, les Actions de Catégorie MD6 et toutes Actions de Catégorie MN6.

"Actions de Catégorie 7" signifie les Actions de Catégorie MA7, les Actions de Catégorie MB7, les Actions de Catégorie MC7, les Actions de Catégorie MD7 et toutes Actions de Catégorie MN7.

"Actions de Catégorie 8" signifie les Actions de Catégorie MA8, les Actions de Catégorie MB8, les Actions de Catégorie MC8, les Actions de Catégorie MD8 et toutes Actions de Catégorie MN8.

"Actions de Catégorie 9" signifie les Actions de Catégorie MA9, les Actions de Catégorie MB9, les Actions de Catégorie MC9, les Actions de Catégorie MD9 et toutes Actions de Catégorie MN9.

"Actions de Catégorie 10" signifie les Actions de Catégorie MA10, les Actions de Catégorie MB10, les Actions de Catégorie MC10, les Actions de Catégorie MD10 et toutes Actions de Catégorie MN10.

"Actions de Catégorie MA" signifie les Actions de Catégorie MA1, les Actions de Catégorie MA2, les Actions de Catégorie MA3, les Actions de Catégorie MA4, les Actions de Catégorie MA5, les Actions de Catégorie MA6, les Actions de Catégorie MA7, les Actions de Catégorie MA8, les Actions de Catégorie MA9, les Actions de Catégorie MA10.

"Actions de Catégorie MB" signifie les Actions de Catégorie MB1, les Actions de Catégorie MB2, les Actions de Catégorie MB3, les Actions de Catégorie MB4, les Actions de Catégorie MB5, les Actions de Catégorie MB6, les Actions de Catégorie MB7, les Actions de Catégorie MB8, les Actions de Catégorie MB9, les Actions de Catégorie MB10.







"Actions de Catégorie MN10" signifie les Actions de Catégorie MNA10, les Actions de Catégorie MNB10, les Actions de Catégorie MNC10, les Actions de Catégorie MND10, les Actions de Catégorie MNE10, les Actions de Catégorie MNF10, les Actions de Catégorie MNG10, les Actions de Catégorie MNH10, les Actions de Catégorie MNI10, les Actions de Catégorie MNJ10, les Actions de Catégorie MNK10 (dans chaque cas s'il y en a émises à ce moment là).

"Affilié" signifie, en ce qui concerne une personne, une autre personne contrôlée directement ou indirectement par cette personne, Contrôlant directement ou indirectement cette première personne ou directement ou indirectement sous le même contrôle que la première personne et "Affili(é)(s)" a la signification corrélative à ce qui précède.

"Catégorie Numérique" signifie les différentes catégories numériques d'Actions et excluant, pour écarter tout doute, les Actions Converties, les Actions Converties de la Sortie Conjointe ou les Actions Converties de l'IPO.

"Catégorie Numérique Holding" signifie les différents nombres de catégorie des Parts Sociales Holding.

"Cession" signifie une cession, vente, assignement, nantissement, hypothèque ou autre arrangement, soit directement ou indirectement, y compris en vertu d'un titre dérivé, l'attribution d'une option ou autre droit, l'imposition d'une restriction sur arrangement ou vote, par le biais de la loi ou par tout arrangement d'intérêts légaux ou bénéficiaires dans toute société mère holding de la Personne concernée.

"Cession Relative à la Vente" à la signification donnée à l'article 16.4.2.

"Cessionnaire" signifie une Personne à qui une cession est réalisée

"Cessionnaire Autorisé" d'un Actionnaire doit signifier (a) tout Affilié de ou entité qui succède à cet Actionnaire, ou (b) dans le cas d'un Actionnaire qui est une personne physique, un membre direct de sa famille ou le trustee du trust familial.

"Compte de Capitaux de Gérant" signifie un compte qui est maintenu par la Société pour chaque Actionnaire Commanditaire.

"Comptes Intérimaires" sont les comptes de gestion de la Société.

"Contrôle" signifie en ce qui concerne une personne (autre qu'un individu) (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50% des titres assortis de droit de vote de cette personne, (b) le droit de nommer, ou causer la nomination de plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou organe similaire) de cette personne ou (c) le droit de gérer, ou mener la gestion, sur une base discrétionnaire, des actifs de cette personne et, pour écarter tout doute, un general partner est supposé Contrôler un limited partnership et, un fonds conseillé ou géré directement ou indirectement par une personne doit être aussi être considéré comme Contrôlé par cette personne (et les termes "Contrôlant" et "Contrôlé" doivent avoir la signification corrélative à ce qui précède).

"Distribution" signifie tout paiement par la Société à tout Actionnaire par le biais de dividendes annuels ou intérimaires et/ou dividendes, en ce qui concerne toute annulation, rachat et/ou rachat d'actions et/ou remboursement de prime d'émission et/ou lors de la liquidation/dissolution de la Société.

"Filiale" signifie toute personne qui est Contrôlée directement ou indirectement par une autre personne.

"Groupe" signifie Holding et ses Filiales directes ou indirectes, incluant A2A Coriance SAS et ses Filiales et "membre du Groupe" doit être interprété en conséquence.

"Holding" signifie Atom Holding S.à r.l., constituée au Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 170.152.

"Juste Valeur de Marché" a la signification que lui donne tout Pacte d'Actionnaires.

"Montant Disponible" signifie le montant maximum distribuable tel que permis par la Loi Luxembourgeoise (incluant section 72.1 de la Loi de 1915) mais sans excéder la trésorerie détenue par la Société à ce moment là.

"Pacte d'Actionnaires" signifie tout pacte d'actionnaires concernant la Société conclu entre la Société, Holding, l'Actionnaire Commandité, et tout ou partie des Actionnaires Commanditaires, tel que modifié, refondu, complété ou autre, modifié de temps en temps conformément à ses termes.

"Pacte d'Actionnaires d'Holding" signifie tout Pacte d'Actionnaires de Holding auquel la Société est partie, tel que modifié, refondu, complété ou autre, modifié de temps en temps conformément à ses termes.

"Parts Sociales Holding" signifie les actions dans le capital social d'Holding.

"Parts Sociales Holding Allouées" signifie les Parts Sociales Holding allouées à un Compte de Capitaux de Manager d'un actionnaire Commanditaire de temps à autres.

"Parts Sociales Holding de Catégorie C" signifie les parts sociales de catégorie C dans le capital de Holding.

"Parts Sociales Holding de Catégorie D" signifie les parts sociales de catégorie D dans le capital de Holding.

"Prix de Rachat" est égal au montant payable pour chaque Action Rachetée de la catégorie en question tel que déterminé par le Gérant Commandité conformément à l'article 16 à condition que le Prix de Rachat payable pour toutes les Actions Rachetées lors d'un Rachat d'Action n'excède pas le Montant Disponible.

"Rachat d'Actions" à la signification qui lui est donnée dans l'article 6.2 et excluant, pour éviter tout doute, tout Rachat Relatif à la Vente, tout Rachat Relatif à la Sortie Conjointe et tout Rachat Relatif à l'IPO.

"Rachat Relatif à la Vente" a la signification qui est donnée à l'article 16.4.2.

"Rachat Relatif à l'IPO" a la signification qui est donnée à l'article 16.6.2.

"Rachat de Sortie Conjointe" a la signification donnée à l'article 16.5.2.

"Série Alphabétique" signifie les Actions de Catégorie MA, les Actions de Catégorie MB, les Actions de Catégorie MC, les Actions de Catégorie MD et toute Action de Catégorie MN s'il y en a.

18.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi Luxembourgeoise.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ trois mille Euro.

Fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes. Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu au mandataire des comparants connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire des comparants signe l'acte avec le notaire.

Signé: F. GIBERT, S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 23 mai 2013. Relation: LAC/2013/23388. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013093761/1783.

(130085905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

---

**Airfield S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 217, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 120.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013069602/9.

(130086258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2013.

---

**Unitec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 38D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 69.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013069486/9.

(130085479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

---

**Lanthea Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 86.584.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle du 17 mai 2013*

*4<sup>ème</sup> Résolution:*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire arrivant à échéance, l'Assemblée Générale décide de renouveler, avec effet immédiat, le mandat des Administrateurs M. Alain Geurts, M. Guillaume Scroccaro et Mme Frédérique Mignon ainsi que celui du Commissaire A&C Management Services Sàrl ayant actuellement son siège social au 80, rue des Romains, L-8041 Luxembourg jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en l'an 2019.

Fait à Luxembourg, le 17 mai 2013.

Certifié sincère et conforme

Pour LANTHEA HOLDING S.A.-SPF

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013069194/17.

(130085511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2013.

---

**Les Rives du Lac S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 62.474.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 14 mai 2013 que:

1. Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Mme Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, née le 14/01/1951 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- M. Philippe Afalo, administrateur de sociétés, né le 18/12/1970 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

- M. Patrick Afalo, administrateur de sociétés, né le 09/10/1959 à Fès (Maroc), demeurant professionnellement au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg

2. A été élue au poste de commissaire aux comptes:

- Gestman S.A., immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 37378 avec siège social au 23, rue Aldringen - L-1118 Luxembourg.

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2019

Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2013068426/23.

(130084525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**LISA Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5670 Altwies, 8, rue Jean-Pierre Molitor.

R.C.S. Luxembourg B 66.694.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale tenue de façon extraordinaire le 07 janvier 2013 à 16 heures à Altwies*

M. le président expose que l'ordre du jour est le suivant;

1. Renouvellement des administrateurs et de l'administrateur délégué

2. Divers

*Première résolution:*

L'assemblée générale décide de renouveler jusqu'au 07 janvier 2019 les mandats d'administrateur suivant:

- Monsieur LOESEL Stéphane, 16 rue Villers-l'Orme F-57070 Saint-Julien-les-Metz

- Monsieur LOESEL Bernard, 2 rue du Général Dalstein F-57000 Metz

- Monsieur GALTEAU Pierre, 17A rue de l'église F-57570 Basse-Rentgen

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur LOESEL Stéphane jusqu'au 07 janvier 2019.

Aucun n'autre point n'étant soulevé, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15 après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Signatures

*Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur*

Référence de publication: 2013068432/22.

(130084684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Old Town, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 6.734.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068506/9.

(130084491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**OMA Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 42.596.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068507/9.

(130084141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Caspian Grill s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9068 Ettelbruck, 27, rue Michel Lentz.  
R.C.S. Luxembourg B 147.267.

*Assemblée générale extraordinaire du 6 mai 2013*

L'an deux mil treize, le six mai,

Ont comparu:

1. Monsieur Mansour NEZAMABADI, indépendant, né le 19 septembre 1966 à Téhéran (Iran), demeurant à L-9068 Ettelbruck, 27, rue Michel Lentz.

Sur ce, le comparant présent et représentant comme associé unique l'intégralité du capital social a déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire de l'associé de la susdite société, à laquelle il se considère comme dûment convoqué, et d'un commun accord, il a pris la résolution suivante à l'unanimité:

*Première résolution*

Est nommé gérant administratif de la société, Monsieur Fuad Subhan QASIM ZADEH, serveur, née le 19 octobre 1973 à Bakou (AZE), demeurant à L-4344 Esch-sur-Alzette, 31, rue Saint Vincent, en remplacement de Madame Shabnam AKHAVAN DAILAMI, employée privée, née le 6 février 1966 à Téhéran (Iran), demeurant à L-9068 Ettelbruck, 27 rue Michel Lentz. La société sera valablement engagée par la signature conjointe du gérant administratif et du gérant technique.

Fait et passé à Ettelbruck.  
COMPTABILITE STC  
*Mandataire*

Référence de publication: 2013068192/23.

(130084453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**CF Fukoku Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 105.464.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 14 mai 2013*

Le mandat d'administrateur de Monsieur Akihiro NAKANO n'est pas renouvelé.

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- Monsieur Ulisse D'ERAMO, Ingénieur, demeurant Via S. Antonio 59, 25050 Passirano, Italie, Président,
- Mr. Luca OLIVETTI, directeur financier - CFO, demeurant professionnellement à Via S. Antonio n. 59, Passirano (BS), Italie, administrateur-délégué,
- Monsieur Pierfederico CANCARINI, dirigeant d'entreprises, demeurant 59, Via S. Antonio, 25050 Passirano, Italie,
- Monsieur Daigo TAKAHASHI, demeurant à 1-9-5 Chihaya, Toshima-ku, Tokyo, 1710044, Japon,
- Mr. Yoshihiro MAJIMA, demeurant 36-1 Koizumi, Ageo, 362-0063 Japon.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2013:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 13 mai 2013.

Référence de publication: 2013068203/22.

(130084075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Ginge - Kerr - Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5691 Ellange, 46, Z.A.E. Le Triangle Vert.

R.C.S. Luxembourg B 47.437.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société extraordinairement en date du 14 mai 2013 à 16.30 heures*

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Didier REITZ, administrateur et administrateur-délégué, né à Thionville (F) le 24.05.1961, demeurant à F - 57970 Yutz, 22, Rue de Bourgogne.

Monsieur Raymond BLOCK, administrateur, né à Esch-sur-Alzette (L) le 01.06.1946, demeurant à L - 3503 Dudelange, 31, Um Kraietzbiereg

Monsieur Fernand DICHTER, administrateur, né à Esch-sur-Alzette (L) le 22.02.1940, demeurant à L - 4033 Esch-sur-Alzette, 26, Rue Nicolas Biever

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en l'an 2019.

Le mandat du commissaire aux comptes la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy est également renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2019.

Pour extrait sincère et conforme

*Un administrateur*

Référence de publication: 2013068313/22.

(130084360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Luxembourgeoise de Construction Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.744.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mai 2013*

- La cooptation de M. Jean-Robert BARTOLINI, employé privé, résidant professionnellement au 412F, route d'Esch L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de M. Hubert HANSEN démissionnaire, est ratifiée.

- les mandats d'Administrateurs de:

\* M. Aloyse SCHOLTES, administrateur de sociétés, né le 10 octobre 1938 à Luxembourg, demeurant au 44, rue de Wiltz, 11<sup>^</sup>2734 Luxembourg;

\* M. Pierre FREICHEL fonctionnaire en retraite, né le 27 juin 1943 à Biver (Luxembourg) demeurant au 11, Nei Wee, L-6833 BIWER;

\* M. Jean-Robert BARTOLINI, employé privé, né le 10 novembre 1962 à Differdange (Luxembourg) demeurant professionnellement au 412F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg

sont reconduits pour une nouvelle période six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2019.

- Le mandat de Commissaire de FIN-CONTRÔLE S.A., société anonyme, ayant son siège social au 12F, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2019;

Fait à Luxembourg, le 21 mai 2013.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013068442/23.

(130084268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**PLAFOSUD Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9638 Pommerloch, 19, route de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 147.060.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068529/9.

(130084673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Promobelle, Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 137.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068536/9.

(130084583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

**Najade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 139.029.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung Abgehalten am Firmensitz Ausserordentlich am 05. April 2013 um 10.00 Uhr*

Die Versammlung verlängert einstimmig bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2019 stattfinden wird, folgende Mandate:

- Govert Willem MACLEANEN, Verwaltungsratsmitglied und Delegierter des Verwaltungsrates, geboren am 20.08.1938 in Hurwenen (NL), wohnhaft in L-5401 Ahn, 7, route du Vin
- Evelien MACLEANEN-HARMELINK, Verwaltungsratsmitglied, geboren am 19.01.1973 in Eindhoven (NL), beruflich wohnhaft in L-5401 Ahn, 7, route du Vin
- Jeandré DE BLOCK, Verwaltungsratsmitglied, geboren am 19.08.1972 in Terneuzen (NL), wohnhaft in NL-4537 DC Terneuzen, Valeriaanstraat 2

Das Mandat des Aufsichtskommissars EWA REVISION S.A., eingeschrieben im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 38 937 wird ersetzt durch die Firma FIRELUX S.A., eingeschrieben im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 84 589, mit Sitz in L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy.

Dieses Mandat endet bei der ordentlichen Generalversammlung die im Jahre 2019 statt finden wird.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Der Verwaltungsrat*

Référence de publication: 2013068490/23.

(130084363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

**Intesa Sanpaolo Servitia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 14.241.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, tenue à Luxembourg au siège social le 6 mars 2013.*

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2013 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- M. Christophe VELLE, demeurant professionnellement à 35 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Président;
  - M. Enrico LIRONI, demeurant à 35/C Corso Italia, I-22060 Campione d'Italia, Vice-président;
  - M. Jean-Claude KRIEGER, demeurant professionnellement à 12 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur Délégué;
  - M. Marco DITTA, demeurant professionnellement à 6 Piazza della Scala, I-20121 Milano, Administrateur;
  - M. Fabio UGOSTE, demeurant professionnellement à 58 Corso Savona, I-10024 Moncalieri (Torino), Administrateur.
- M. Mauro FERRARI, demeurant professionnellement à 19-21 Bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, assure la fonction de Secrétaire du Conseil d'Administration.

Pour extrait conforme

Jean-Claude KRIEGER

*Administrateur délégué & CEO*

Référence de publication: 2013068362/22.

(130084616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

**Reichert Transporte S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 34.197.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068542/9.

(130084377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Mimosas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 101.682.

## EXTRAIT

L'assemblée générale du 22 mai 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Mrs Nathalie GAUTIER, Administrateur, Master en gestion des entreprises et administration, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Mrs Stéphanie GRISIUS, Administrateur, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Mr Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale du 22 mai 2013 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- ERNST & YOUNG, société anonyme, cabinet de révision agréé, 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, R.C.S. Luxembourg B 47.771.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 22 mai 2013.

Pour MIMOSAS S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2013068470/23.

(130084705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Maron International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 1, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 89.712.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 28 janvier 2013 à 10.00 heures*

L'assemblée renouvelle les mandats de l'administrateur-délégué et des administrateurs suivants:

Monsieur Ronny FLAS, administrateur, né le 28.04.1967 à Malmedy (B), demeurant à B -4710 Lontzen, 60, Rue de Limbourg

Monsieur René FLAS, administrateur, né le 06.05.1940 à Gemmeniche (B), demeurant à B -4701 Eupen, 323, Route de Herbesthal

Madame Maria BRÜLLS, administrateur, née le 18.12.1938 à Heppenbach (B), demeurant à B - 4701 Eupen, 323, Route de Herbesthal

Leurs mandats se termineront à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2018.

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2018.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2013068457/22.

(130083902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Monier Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 148.539.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des associés de la Société tenue en date du 14 mai 2013*

En date du 14 mai 2013, l'assemblée générale annuelle des associés de la Société a pris la résolution suivante:

- de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale des associés de la Société qui statuera sur ses comptes arrêtés au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2013.

Monier Holdings S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2013068449/16.

(130084521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Manzana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3441 Dudelange, 67, avenue Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 92.123.

*Extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mai 2013*

L'AGE a décidé, avec effet de ce jour, de:

- la révocation de la Gérante

À savoir: Madame Renata Daniela Esteves Goncalves,

- la nomination d'un nouveau Gérant

Monsieur Jean-Pierre dit John Schmit, né au Luxembourg le 02.01.1941, et demeurant à L-3511 Dudelange, 60, Avenue de la Libération.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et passé ce jour, le 10 mai 2013.

*Le Gérant*

Référence de publication: 2013068456/17.

(130084327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**R.P.-Ema-Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock.  
R.C.S. Luxembourg B 169.005.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013068540/10.

(130084544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Ritchie Bros. Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 153.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ritchie Bros. Holdings Luxembourg S.à r.l.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2013068549/11.

(130083992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Nouvelle Etoile S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue de Louvigny.  
R.C.S. Luxembourg B 89.945.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2013.*

L'assemblée générale des actionnaires décide de révoquer le mandat du commissaire aux comptes de la société AUDIT & CONSULTING SERVICES SARL, Société à Responsabilité Limitée, ayant son siège social au 9-11, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 151.342 avec effet à la date de la présente assemblée.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer le Commissaire aux Comptes suivant pour la période expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014:

CO.MO.I. CORPORATE ADVISORY SUISSE SAGL, Société à Responsabilité Limitée, ayant son siège social 1, Via Ferruccio Pelli, CH 6901 Lugano, Suisse, inscrite au Registre de Commerce du Canton du Tessin sous le numéro CH-501.4.011.122-8.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOUVELLE ETOILE S.A.  
Société Anonyme

Référence de publication: 2013068496/19.

(130084671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Novenergia Renewables Portfolio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 21, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 170.943.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 avril 2013*

Le nouveau siège social de la société est fixé au 21, rue Philippe II - L-2340 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme  
CUSTOM S.A.

Référence de publication: 2013068497/11.

(130084164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**OCSiAI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 167.533.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 mai 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013068503/11.

(130084403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**QM Holdings 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 116.462.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Avril 2013.

Gérald Welvaert  
Manager B

Référence de publication: 2013068538/13.

(130084233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Northland Resources S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 151.150.

Monsieur Anders HVIDE a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 3 mai 2013.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2013.  
Northland Resources S.A.  
Signature

Référence de publication: 2013068486/12.

(130084039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**MDP Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 161.815.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale du 23 mai 2013 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, Master en gestion des entreprises et administration, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Manuel HACK, Administrateur, maître ès sciences économiques, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur-Président, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale du 23 mai 2013 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2013.

Luxembourg, le 23 mai 2013.  
Pour MDP INVEST S.A.  
Société anonyme

Référence de publication: 2013068462/22.

(130084704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Odagon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 26.715.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013068505/10.

(130084486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Omnia Logistik s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 94, route de Belvaux.  
R.C.S. Luxembourg B 157.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013068508/10.

(130084116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Infinitec Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 159.275.

—  
*Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mai 2013*

Les associés de la société INFINITEC GROUP S.à.r.l. ont décidé en date du 8 mai, de prendre les résolutions suivantes:

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de:

- Monsieur Olivier TRINE, employé, demeurant à L-8832 Rombach, 11, rue de la Sapinière,  
de son poste de gérant unique de la société avec effet immédiat.

Par conséquent, l'assemblée générale décide de nommer:

- Monsieur Jean-Marie PIQUARD, informaticien, né le 15/08/1958 à Dudelange, demeurant à L-3332 Fennange, 10, rue  
des Alouettes

en qualité de nouvel gérant unique en remplacement du gérant démissionnaire.

Luxembourg, le 8 mai 2013.

Pour extrait conforme

Les Associés

Chantal CLESEN / TIMADA S.à.r.l.

- / Représenté par Mr Théo Weirig

Référence de publication: 2013068391/21.

(130084381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Lux-Monte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 25, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 84.547.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Par jugement n°681/13 rendu en date du 16 mai 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, VI<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes les opérations de liquidation judiciaire de la société LUX-MONTE S.à.r.l., inscrite au n° RCS B84.547, ayant eu son siège social à L-4131 Esch-sur-Alzette, 25, avenue de la Gare, pour insuffisance d'actif et a mis le solde des frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Liquidateur nommé*

Me Vincent ALLENO

Référence de publication: 2013068438/16.

(130084392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Redinsco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 106.937.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2012*

1. La liquidation de la société REDINSCO S.A. est clôturée.
2. Décharge est accordée au liquidateur et au commissaire de liquidation pour l'exécution de leurs mandats.
3. Les livres et documents sociaux sont déposés au 412F, route d'Esch, Luxembourg, (L-2086) et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Extrait certifié sincère et conforme

MERLIS S.à.r.l.

Signatures

*Le Liquidateur*

Référence de publication: 2013068559/17.

(130084756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Ristretto Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 25.376.075,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 101.673.

---

*Extrait du contrat de transfert de parts de la société du 31 décembre 2012*

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 31 décembre 2012, Algeco/Scotsman Holding S.à r.l. a transféré la totalité de ses parts détenues dans la Société de la manière suivante:

- 23.000 parts sociales à ALGECO SCOTSMAN GLOBAL S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 129540, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 mai 2013.

Pour extrait analytique

Jan Willem-Overheul

Gérant de catégorie B

Référence de publication: 2013068547/17.

(130084235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**R-Cube, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 113.572.

---

**EXTRAIT**

Le 17 mai 2013, l'actionnaire unique de la société anonyme R-Cube avec siège social à L-1134 Luxembourg, 12, rue Charles Arendt, R.C.S. Luxembourg B 113.572 a constaté et décidé ce qui suit:

1) Messieurs Yves Rommelfanger, Richard Rommelfanger et Camille Rommelfanger ont démissionné de leur mandat d'administrateurs et Monsieur Yves Rommelfanger de son mandat d'administrateur-délégué.

2) Monsieur Marc THILL, réviseur d'entreprises, expert-comptable., né à Thionville le 1<sup>er</sup> juin 1957, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg est nommé administrateur unique, avec effet immédiat, son mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

3) la société Fiduciaire Générale de Luxembourg S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

4) La société anonyme AUDIEX S.A., ayant son siège social au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B65469 est nommée commissaire aux comptes, avec effet immédiat, son mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

5) L'adresse du siège de la Société est transférée au 2, avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle à L-1653 Luxembourg.

Référence de publication: 2013068541/21.

(130084321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Myorigo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 92.777.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Par jugement n°686/13 rendu en date du 16 mai 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, VI<sup>ème</sup> chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes les opérations de liquidation judiciaire de la société MYO-RIGO S.à r.l., inscrite au n° RCS B92.777, ayant eu son siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, pour absence d'actif et a mis le solde des frais à charge du Trésor.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Liquidateur nommé*

Me Vincent ALLENO

Référence de publication: 2013068452/16.

(130084407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

**Momentum Reinsurance Worldwide S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 164.745.

—  
*Extrait du Procès verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2013*

- Suite à la démission de Monsieur Mr. Francisco MARTIN VILLANUEVA en tant que représentant permanent de la société MRW COURIER GROUP SL administrateur, l'Assemblée décide de nommer représentant permanent Monsieur Vicens Taberner Garcia, demeurant professionnellement à Poligono Industrial 149-151, Gran Via, 08908 Espagne, en remplacement pour une durée de 1 an. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire 2014 statuant sur les comptes 2013.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Mazars Luxembourg comme Réviseur d'entreprises pour une période qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2014 statuant sur les comptes 2013.

*Pour la société*

Référence de publication: 2013068474/16.

(130084435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Organik Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 95.145.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 22 mai 2013*

1. La société à responsabilité limitée FPS Audit S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire.

2. La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA Société à responsabilité limitée, R.C.S. Luxembourg B96848, avec siège social à L-1330 Luxembourg, 46, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommée comme commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 28 mai 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ORGANIK LUXEMBOURG S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013068512/16.

(130084267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Société du Parking de l'Avenue Monterey S.A., en abrégé S.P.A.M. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 4A, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 46.778.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13.06.2012 que le mandat des administrateurs suivants est de 6 ans et se termine à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018 statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2017.

SOCIETE DU PARKING GUILLAUME SA, 24B, avenue Monterey L-2163 Luxembourg, représentée par M. REINARD Claude, 70, rue Prince Henri, L-7230 Helmsange

WELTER Josy, 10, rue Génistre, L-1623 Luxembourg

SEPARC, Société d'Etudes, de Participations et de Conseils s.à r.l., 24B, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, représentée par M. MOLE Jean-Pierre, 24b, avenue Monterey L-2163 Luxembourg

CAZZARO Jean, 1, Birkewee, L-3896 Foetz

LINSTER Gaston, 68, rue de Bourgogne, L-1272 Luxembourg

MULLER Sandrine, 14, rue des Bénédictins, F-57000 Metz

DEGURSE François, 18, Parc des 7 Collines, Square de l'Egalier, F-13011 Marseille

MULLER Hubert, 72, boulevard St. Symphorien, F-57050 Longeville-les-Metz

Luxembourg, le 22 mai 2013.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2013068611/22.

(130084585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

**Samanco S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 168.354.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale statutaire tenue en date du 24 mai 2013 au siège social de la société*

Monsieur Alain Renard est remplacé comme administrateur par Monsieur François Lanners, employé privé, résidant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068594/12.

(130084272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Statuto Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 95.326.

—  
EXTRAIT

Les comptes annuels du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013068590/14.

(130084462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Sperber Verwaltungsgesellschaft S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 84, Esplanade de la Moselle.  
R.C.S. Luxembourg B 143.933.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERT COMPTABLE - FIDUCIAIRE

31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER

Signature

Référence de publication: 2013068588/13.

(130084203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Senoufo S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 157.220.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale statutaire tenue en date du 24 mai 2013 au siège social de la société*

La démission comme administrateur de Monsieur François Winandy est acceptée et Monsieur Christiaan Van Houtven, C.O.O., SGG. S.A., résidant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg a été élu en son remplacement.

Monsieur Alain Renard a été remplacé comme administrateur par Monsieur Jean-Robert Bartolini, Directeur, SGG S.A., résidant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Leurs mandats viendront à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068607/15.

(130084296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Silver Sea Properties (Leamington Spa) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 155.162.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2013.

Référence de publication: 2013068580/10.

(130084299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**SOCLIMA, Société de Climatisation, Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 17.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013068585/10.

(130084356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Special Solutions S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 152.107.

*Extrait des résolutions circulaires du conseil d'administration date du 21 mai 2013*

Le conseil d'administration décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, enregistré sous le numéro B65477 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que Réviseur Externe de la Société pour l'audit des comptes se clôturant le 31 décembre 2013.

A Luxembourg, le 23 mai 2013.

Signature

*L'agent domiciliaire*

Référence de publication: 2013068587/14.

(130084188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Scandinavian Touch Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 67.510.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068600/9.

(130084556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Simpliss'Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 98-102, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.188.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013068608/11.

(130084252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Selux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxembourg, 9-11, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 146.662.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2013.*

L'assemblée générale des actionnaires décide de révoquer le mandat du commissaire aux comptes de la société AUDIT & CONSULTING SERVICES SARL, Société à Responsabilité Limitée, ayant son siège social au 9-11, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 151.342 avec effet à la date de la présente assemblée.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer le Commissaire aux Comptes suivant pour la période expirant à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014:

CO.MO.I. CORPORATE ADVISORY SUISSE SAGL, Société à Responsabilité Limitée, ayant son siège social 1, Via Ferruccio Pelli, CH 6901 Lugano, Suisse, inscrite au Registre de Commerce du Canton du Tessin sous le numéro CH-501.4.011.122-8.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELUX S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013068576/19.

(130084333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Septima Immobilienbeteiligungs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 132.820.

—  
Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de l'actionnaire unique de la société a fait l'objet d'un changement. A savoir:

- Avezzano Trading Limited: Vasilissis Freiderikis, 20,

El Greco House, 1<sup>st</sup> Floor, Flat/Office 104,

1066 Nicosia,

CYPRUS.

Luxembourg, le 28 mai 2013.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013068577/18.

(130084699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Spork S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 137.538.

—  
EXTRAIT

1. Suite à la cession de parts intervenue en date du 15 septembre 2011 en entre Monsieur Otto Spork et Madame Helen Oikonomidis, les 12.500 parts sociales de la Société sont réparties comme suit:

- Madame Helen Oikonomidis résidente 17, Mosfellsbaer, IS-270 Svöluhofdi, détient 12.500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 28 mai 2013.

Référence de publication: 2013068589/16.

(130084678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Seema II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: NOK 8.000.000,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.977.

L'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique, tenue en date du 8 mai 2013, a décidé d'accepter:

- la démission de Puneet Gulati en qualité de gérant B de la Société avec effet au 15 avril 2013;
- la nomination avec effet au 15 avril 2013 et pour une durée indéterminée, en qualité de gérant B de la Société de Brian Bytof, né en Pennsylvanie (Etats-Unis d'Amérique), le 25 août 1973, et ayant son adresse professionnelle au 1065, Avenue of the Americas, NY-10018 New-York, Etats-Unis d'Amérique.

Le Conseil de Gérance sera, à partir du 15 avril 2013, composé comme suit:

- Marielle STIJGER, Gérant A
- Alain STEICHEN, Gérant A
- Alfheidur SAEMUNDSSON, Gérant B
- Brian BYTOF, Gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Alain Steichen

Gérant A

Référence de publication: 2013068571/22.

(130084014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**SKS Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 173.827.

*Auszug des Beschlusses der Gesellschafter vom 30. April 2013*

Die Gesellschafter beschliessen einstimmig den Sitz der Gesellschaft ab dem 1. Mai 2013 nach 18-20, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg zu verlegen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. April 2013.

Référence de publication: 2013068609/13.

(130084574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Stena International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.173.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068631/9.

(130084110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---

**Stena Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.140.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013068632/9.

(130084210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2013.

---